Blue assurances™
MUTUELLE
FRAIS DE SANTÉ
DEVIS GRATUIT
info@blueassurances.com
05 90 520 271

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE
CONSEIL IMMOBILIER AGRÉÉ
S.N.P.I.
Les Mangliers - Saint-Jean
97133 St Barthélemy
Tél : 05.90.27.80.88
Fax : 05.90.27.80.85
cl.mora97133@gmail.com

PEINTURES GAUTHIER
& unikalo
DU LUNDI AU SAMEDI MIDI
7h-12h / 14h-18h
Route de Saint-Jean
0590 29 99 35

NUMERO 1000 - Jeudi 8 novembre 2012
LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

L'AGENCE
ST BARTH - REAL ESTATE
AGENCE IMMOBLIÈRE
REAL ESTATE
LES GALERIES DU COMMERCE - SAINT-JEAN
1er étage - à coté de Maya's To Go
2nd floor - above the Superette Market and next door to Maya's To Go
T. +590 (0)5 90 51 07 50
F. +590 (0)5 90 51 07 30
fabiennelegall@lagence.com
www.lagence.com

WIMCO
VILLA RENTALS
CONCIERGE SERVICES
REAL ESTATE SALES
0590.51.07.51
wimco.com/sbh frontdesk@wimco.com

BATEAU ECOLE DE SBH
PERMIS PLAISANCE ET PROFESSIONNEL
COURS PRATIQUES ET THÉORIQUES
REMISE A NIVEAU
Soizic
0690 64 47 38

SIBARTH
VILLA RENTALS
Call us +590 590 29 88 90
www.sibarth.com

GRAND DESTOCKAGE
Rayon Chaussures -30%
Rayon Vêtements jusqu'à -70%
Clémentine et Julian
KickersRepins
2 PAIRES DE CHAUSSURES caisse en bois = 50€
*indiqués en magasin
IKKS
absorba miniman
RUE DU ROI OSCAR II
FACE À LA POLICE TERRITORIALE
0690 67 23 53

Piteå Day, Gustavialoppet

Saint-Barthélemy à l'heure suédoise

Antoine Questel champion de France de slalom

Antoine a décroché à Saint-Malo son premier titre en sénior.

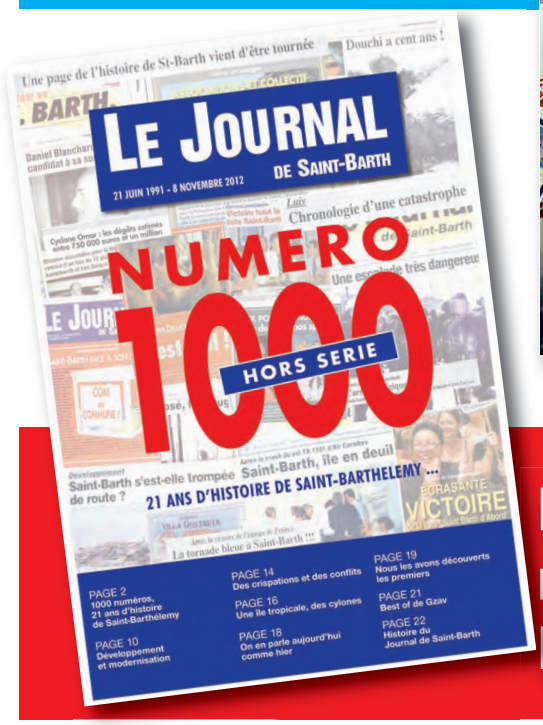

Retrouvez à l'intérieur notre hors série NUMÉRO 1000

Garage Budget
NOUVEAU H100 EN STOCK
PUBLIC - TÉL. : 0590 27 70 98
garage.budget@orange.fr
LUNDI À VENDREDI 8H-12H / 14H-18H
SAMEDI 8H-12H
HYUNDAI DAIHATSU C.M.C

Saint-Barthélemy honore ses liens avec la Suède

Les festivités vont culminer dimanche 11 novembre avec la célébration de Piteå Day et la Gustavialoppet

Possession suédoise de 1784 à 1878, Saint-Barthélemy n'a jamais rompu ses liens avec son autre mère-patrie. En 1978, un siècle après la rétrocession de l'île à la France, était contracté un jumelage avec la ville de Piteå, port suédois niché dans le grand Nord, sur la mer Baltique. Voilà 34 ans, désormais, qu'est honoré ce jumelage, symbole de l'amitié entre les deux pays. Au départ, le Piteå Day était célébré le même jour que la fête patronale, la Saint-Barthélemy, le 24 août.

Or à cette date, les habitants de Piteå célèbrent eux aussi leurs liens avec notre île. Pour pouvoir vivre cette fête ensemble, depuis quatre ans, Piteå Day a été déplacé et couplé avec la Gustavialoppet, qui se déroule mi novembre. 34 ans, c'est également l'âge de l'Association Saint-Barth des Amis de la Suède (ASBAS) que préside NIls Dufau, également vice-président de la Collectivité. Cette année encore, l'ASBAS est chargée de l'organisation des festivités, en collaboration avec la Collectivité.

Les festivités démarrent ce jeudi 8 novembre, avec un concert du June Quintet, venu de Suède, et de la Chorale des Bons Chœurs, à l'église anglicane de Gustavia (voir programme page ci-contre).

La célébration de Piteå Day aura lieu dimanche 11 novembre, quai du Wall House, à Gustavia. Les animations démarreront à partir de 9h.

Parce que le 11 novembre est jour de commémoration de l'armistice de 1918, la cérémonie œcuménique au cimetière suédois est exceptionnellement avancée au samedi cette année. Le même jour que la foulée des Ti'Mouns. Dimanche, après l'hommage rendu devant le monument aux morts, à Gustavia, un vin d'honneur sera offert à l'hôtel de la Collectivité. A cette occasion, le June Quintet interprètera un morceau spécialement composé pour célébrer le jumelage entre Saint-Barthélemy et Piteå.

Avant cela, les sportifs auront probablement terminé leurs efforts pour venir à bout de laGustavialoppet ou de la marche au départ de Saint-Jean. En plus des dotations prévues pour récompenser les 10 meilleurs hommes et les 5 meilleures femmes, les organisateurs ont prévu pour la première fois cette année de distinguer les trois meilleurs coureurs de Saint-Barthélemy, hommes et femmes, quel que soit leur classement général. De même, une tombola permettra à trois participants à la marche de repartir avec un petit quelque chose. La journée de dimanche sera clôturée par la remise des prix et le tirage de la loterie de l'ASBAS.

Innovation là encore, le gagnant du gros lot décrochera un aller/retour en Suède. Non seulement à Stockholm, mais également à Piteå, dans le grand Nord, accompagné par une délégation des amis de la Suède à Saint-Barthélemy.

Enfin, cette semaine franco-suédoise comporte également une conférence donnée par Claude Sastre, membre honoraire du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et fin connaisseur de l'île, sur l'apport des botanistes suédois à la connaissance de la flore de Saint-Barthélemy. Cette conférence, organisée par l'association Saint-Barth Essentiel, permettra notamment de mieux connaître le travail de Samuel Falhberg, dont une rue de Gustavia porte encore le nom aujourd'hui.

Lors du Piteå Day, l'an dernier, un important contingent de Suède était venu participer aux célébrations. Le contingent devrait être moins fourni, cette année. Peter Roslund, maire de Piteå, ne sera pas de la partie. Des représentants de la Sällskappet (association des amis de Saint-Barth en Suède créée à Stockholm) et de l'association de Piteå des amis de Saint-Barth seront en revanche présents.

Gustavialoppet : Prêts, partez !

Les inscriptions à la Gustavialoppet, à la marche et à la foulée des Ti'Mouns

Les participants à la course des As (Gustavialoppet) ont jusqu'à samedi 10 novembre au soir, lors de la Pasta Party organisée à la cantine scolaire de Gustavia, à Shell Beach, pour s'inscrire, moyennant 15 euros. Et avant cela au CTTSB ou sur le site internet www.sport-timing-caraibes.com, qui permet un paiement en ligne sécurisé. La présence des coureurs de la Gustavialoppet à la Pasta Party est obligatoire. Le parcours de la compétition et les dernières consignes leur seront donnés à cette occasion. De même que les dossards. Le repas est offert. Les participants à la foulée des Ti'Mouns ont jusqu'au vendredi 9 novembre 16h30 pour s'inscrire au CTTSB. Pour s'inscrire à la Gustavialoppet ou à la foulée des Ti'Mouns, un certificat médical de moins de trois mois ou une licence en cours de validité sont exigés. Les inscriptions à la marche se feront avant son départ, dimanche à 6h30, au stade de Saint-Jean.

Parcours et organisation de la Gustavialoppet

Le départ de la Gustavialoppet sera donné à 7h30, dimanche 11 novembre, au stade de Saint-Jean. Les coureurs devront effectuer une première boucle autour de l'étang de Saint-Jean, du stade jusqu'au rond-point Centre Vaval, avant de prendre le chemin de Gustavia. Ils effectueront une seconde boucle à partir du col de la Tourmente en ralliant le musée du Wall-House. Et en revenant au col de la Tourmente pour redescendre à Gustavia et franchir la ligne d'arrivée tendue devant le musée du Wall House. Soit un parcours de 10km. Un point ravitaillement sera offert à 2,5 km du départ, un deuxième à 5km, un dernier à 7,5 km. Cette année encore, les coureurs seront équipés d'une puce électronique qui permettra de chronométrer leur temps au plus juste et de donner leur classement sitôt passée la ligne d'arrivée. Trois catégories sont ouvertes chez les hommes et chez les femmes : seniors, de 18 à 39 ans. Vétérans, de 40 à 49 ans. Super vétérans, pour les 50 ans et plus.

Grille des prix

Le 1er arrivé chez les hommes comme chez les femmes sera doté de 600 euros, le 2e de 400 euros, le 3e de 300 euros, le 4e de 200 euros, le 5e de 150 euros. Chez les hommes, le 6e sera doté de 130 euros, le 7e de 110 euros, le 8e de 90 euros, le 9e de 70 euros, le 10e de 50 euros. Les trois premiers coureurs de Saint-Barthélemy, chez les hommes comme chez les femmes seront également distingués par un trophée, quel que soir leur classement au général. Le premier homme de Saint-Barth et la première femme recevront une dotation de 125 euros.

PROGRAMME DE LA SEMAINE FRANCO-SUÉDOISE

Jeudi 8 novembre

18h30. Concert du June Quintet et de la Chorale des Bons Chœurs, église anglicane de Gustavia

Samedi 10 novembre

10h. Heure du Conte à la bibliothèque de Gustavia.
11h. Cérémonie œcuménique au cimetière suédois. Avec le June Quintet.
15h. Départ de la foulée des Ti'Mouns, au stade
20h. Pasta Party, à la cantine scolaire de Gustavia, à Shell Beach, réservée aux participants à la Gustavialoppet et dont la présence est obligatoire.

Dimanche 11 novembre

6h. Concours de pêche au fond.
6h30. Inscriptions des marcheurs au stade de St-Jean.
7h. Départ des marcheurs, au stade de St-Jean. Arrivée attendue au Wall House
7h30. Départ des coureurs de la Gustavialoppet, au stade de Saint-Jean. Arrivée attendue au Wall House.
9h. Début des animations devant le musée du Wall House. Ouverture de la buvette, inscriptions au tournoi d'échecs, de dominos.
9h30. Démonstrations de la Croix Rouge.
10h30. Début du tournoi d'échecs.
11h. Commémoration de l'armistice du 11 novembre devant le monument aux morts de la Collectivité.
11h30. Vin d'honneur. Avec le June Quintet.
11h45. Restauration sur place.
14h. Remise des prix pêche au fond.
15h50. Remise des prix tournoi d'échecs.
16h. Démonstration de Taekwondo.
16h45. Discours officiels et remise des prix des courses.
18h30. Tirage de la loterie ASBAS.
19h. Concert du June Quintet.
20h. Concert des Romantiques.

Lundi 12 novembre

18h30. Conférence de Claude Sastre sur les apports des botanistes suédois à la connaissance de la flore de Saint-Barthélemy.

Michel Magras, sénateur de Saint-Barthélemy et vice président de la Collectivité

«Le processus d'adoption des sanctions pénales respecte les principes de la République»

Dans notre précédente édition (n°999), nous avions donné la parole à Maxime Desouches. Le conseiller territorial d'opposition appelait une réforme du processus pour doter la Collectivité de sanctions pénales, estimant qu'en l'état, « il ne marche pas ». Michel Magras lui répond.

«Dans un article paru sur son blog, puis dans les colonnes du Journal de Saint-Barth, Maxime Desouches dénonce la lenteur et la lourdeur de la procédure d'adoption des sanctions pénales pour les infractions aux règles locales. Il énonce ce faisant quelques contre-vérités.

Ne pas réagir reviendrait pour le parlementaire que je suis à les cautionner. En la circonstance, mon propos revêt un caractère technique incontournable et je prie le lecteur de m'en excuser.

Tout d'abord, une remarque sur la démarche me semble s'imposer. En effet, on peut comprendre l'inquiétude d'un élu face aux difficultés rencontrées par la Collectivité. Mais, en l'occurrence, je m'interroge. L'auteur a-t-il mesuré qu'en dénonçant publiquement l'absence de sanctions pénales en matière d'environnement, d'urbanisme, il prend le risque d'envoyer un message d'impunité? Pour ma part, j'y vois a minima, la preuve d'une grande maladresse que je laisse au lecteur le soin d'apprécier.

S'agissant du fond, M. Desouches souligne la lourdeur de la procédure tout en pointant les manquements de la Collectivité. Il accuse le législateur organique d'avoir mis en place «une usine à gaz» en voulant «surpréserver les droits des citoyens». Il semble oublier que le droit pénal étant «un droit à risque» pour les libertés publiques, le constituant a prévu un verrou, par le biais du contrôle de l'Etat, afin d'encadrer les peines fixées par les collectivités autonomes.

Pour mieux comprendre le cadre dans lequel Saint-Barthélemy peut fixer les sanctions pénales, il convient de revenir sur les grandes lignes de son statut.

Saint-Barthélemy est une collectivité régie par l'article 74 de la Constitution dont le statut est principalement caractérisé par le principe de spécialité législative. Dans les domaines de compétences qui lui ont été transférées, les lois et règlements nationaux ne s'appliquent pas, sauf disposition expresse.

Plus précisément, Saint-Barthélemy est une Collectivité régie par l'article 74 dotée de l'autonomie. A ce propos, la Constitution précise que la Collectivité peut participer, sous le contrôle de l'État, à l'exercice des compétences qu'il conserve, dans le respect des garanties accordées sur l'ensemble du territoire national pour l'exercice des libertés publiques. Ce n'est pas le cas de toutes les Collectivités d'outre-mer, de Saint-Pierre et Miquelon, par exemple, qui bien que régie par l'article 74 de la Constitution, n'est pas dotée de l'autonomie.

Autrement dit, c'est son statut d'autonomie qui confère à notre Collectivité un pouvoir de décision plus important, notamment par la possibilité d'intervenir dans des matières législatives relevant de l'Etat.

C'est donc dans ces conditions (et seulement dans ces conditions) que Saint-Barthélemy est habilitée à fixer les sanctions relevant du droit pénal.

La lecture de l'article 74 dans sa partie relative à la participation des collectivités dotées de l'autonomie à l'exercice de certaines compétences de l'Etat, met en évidence le fondement de la procédure mise en place pour les actes intervenant dans le domaine pénal.

«Il serait inconcevable de confier une compétence pénale à une collectivité sans un contrôle proportionnel à la responsabilité que revêt cette compétence.»

On comprend dès lors que le législateur organique ait défini un « encadrement lourd et contraignant de cette habilitation», mais il ne saurait en être autrement. Et «s'il montre ses limites», c'est davantage en raison du fonctionnement des administrations et de l'inflation législative qui conduit à un agenda parlementaire chargé.

Tout autre dispositif aurait méconnu les grands principes constitutionnels en matière de protection des libertés publiques.

Rappelons que le principe même de protection des libertés publiques est partie intégrante de la Constitution. A ce sujet, l'article 8 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC), qui fait corps avec la Constitution, précise : « la loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit et également appliquée». Le législateur organique est tenu d'en respecter les principes.

Dans cette optique, il serait donc inconcevable de confier une compétence pénale à une collectivité sans un contrôle proportionnel à la responsabilité que revêt cette compétence au regard des libertés publiques. Car les sanctions pénales touchent aux garanties fondamentales de la République française.

En outre, l'article LO 6251-3 de la loi organique, décrié par M. Desouches, respecte la répartition entre la loi et le règlement opérée par l'article 34 de la Constitution. Relèvent ainsi, de la loi, la détermination des crimes et délits ainsi que les peines qui leur sont applicables, alors que les contraventions relèvent du règlement.

Aussi, toute procédure qui ne prévoirait pas le contrôle a priori de l'Etat sur les actes adoptés dans le domaine pénal serait contraire à l'article 74 de la Constitution. Parallèlement, toute sanction qui ne respecterait pas la classification nationale serait rejetée.

Ce n'est donc pas «un climat de suspicion vis-à-vis de ces collectivités», mais simplement le respect des principes de la République qui commande cette procédure.

Dans le deuxième temps de son interview, Maxime Desouches se livre à un exercice de proposition de solution, se basant sur la réforme constitutionnelle de 2008 pour suggérer l'utilisation d'une Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) comme garantie permettant de s'assurer que les actes de la collectivité sont conformes à la Constitution.

En premier lieu, il convient de rappeler que les actes adoptés par la collectivité de Saint-Barthélemy, demeurent juridiquement des actes administratifs, même lorsqu'ils interviennent dans le domaine de la loi. L'attribution du contentieux des actes aux juridictions administratives permet de le vérifier, s'il en était besoin. Saint-Barthélemy n'adopte donc pas des « lois pénales », mais des actes administratifs intervenant dans le domaine pénal. Or, les QPC ne peuvent porter que sur des dispositions législatives, autrement dit, « un texte adopté par l'autorité détenant le pouvoir législatif ».

En dehors du Parlement, en France, seule la Nouvelle-Calédonie dispose d'un pouvoir législatif et à ce titre, ses lois du Pays peuvent faire l'objet d'une QPC.

Ce que suggère Maxime Desouches, c'est de modifier la loi organique afin de conférer aux sanctions pénales adoptées par Saint-Barthélemy la même valeur que les «lois du pays» de la Nouvelle-Calédonie afin de permettre que le contrôle sur les sanctions adoptées se fasse directement par le Conseil Constitutionnel, par les QPC. Un élu local ne saurait ignorer que la Nouvelle Calédonie n'est pas une Collectivité d'outre-mer (COM) et qu'il lui a fallu plus de 20 ans pour arriver à son statut actuel.

Pour finir, je ne peux m'empêcher de me réjouir de savoir que nous comptons parmi nous un élu qui sait d'ores et déjà quel sera l'avis rendu par le Conseil d'Etat sur la question relative à l'exercice de sa compétence en matière pénale posée par la Collectivité. Gageons que l'avis du Conseil d'Etat donnera raison à Maxime Desouches.»

Appel à souscription pour que les chrétiens de Saint-Barth parlent aux chrétiens de Saint-Barth

Le presbytère de la paroisse de Saint-Barthélemy sera bientôt équipé d'un studio-radio pour permettre de relayer dans les îles du Nord Radio Massabielle, la radio chrétienne qui émet depuis la Guadeloupe sur la FM (89.3 à Saint-Barthélemy, 94.3 à Saint-Martin). Surtout, ce studio permettra de procéder à des décrochages à Saint-Barthélemy, pour retransmettre les messes de la paroisse et faire des émissions locales. Son inauguration est prévue pour le mois de décembre, à l'occasion de la première visite sur l'île de Monseigneur Riocreux, nouvel évêque de Guadeloupe. Dans cette perspective, l'Association pour la diffusion des médias chrétiens à Saint-Barthélemy et Saint-Martin lance un appel à souscription pour boucler le financement du matériel requis dans ce studio. 2000 euros sont encore nécessaires pour acheter notamment un micro de régie, un casque et d'autres équipements. Les dons doivent être envoyés à l'Association pour la diffusion des médias chrétiens, Presbytère de Gustavia, Saint-Barthélemy, 97133.

Les chiens sont interdits sur les plages

La commission environnement rappelle que, pour prévenir les risques sur la santé, les chiens sont interdits sur les plages et les lieux publics de Saint-Barthélemy.

La commission Environnement - Qualité de vie au sein du conseil territorial rappelle que les chiens sont interdits sur les plages de Saint-Barthélemy, comme dans les lieux publics, en vertu de l'arrêté municipal n° 86-27. Et ce, en raison des risques pour la santé occasionnés par les déjections de ces animaux. Des panneaux, positionnés à l'entrée de chaque plage, ainsi qu'à l'entrée de certains lieux publics tels que le stade de Saint-Jean, l'aire de jeux de Saint-Jean, le terrain de proximité d'Anse des Cayes, rappellent cette interdiction.

Pour information, les risques principaux pour la santé humaine occasionnés par les déjections canines sont les ascaris. Particulièrement fréquents en zone tropicale, ces parasites logent dans l'intestin et leurs œufs sont libérés par les déjections. Fécondés, ces œufs provoquent des infections qui selon l'OMS provoquent la mort de 60.000 personnes chaque année.

Autre parasite contenu dans les déjections canines, l'ankylostome. Ses larves, connues sous le nom de «vers à chiens», peuvent pénétrer sous la peau des humains et les infecter lors d'un contact cutané avec de la terre ou du sable contaminés par les excréments de chiens ou de chats qui en sont porteurs. Causant ainsi une réaction inflammatoire cutanée. Et une maladie potentiellement mortelle, l'ankylostomose.

Nous comptons sur vous pour respecter cette réglementation, pour le bien de tous et surtout de nos enfants.

Message d'une piétonne aux automobilistes

«En tant que personne n'ayant pas le permis, je marche assez souvent pour me déplacer, ne serait-ce que pour me rendre à mon travail. Dernièrement, il a plu énormément. Or certains automobilistes semblent trop pressés pour se soucier du piéton qui se fait éclabousser lorsqu'ils passent à vive allure. Les automobilistes semblent souvent oublier qu'ils ne sont pas les seuls à emprunter les routes. Qu'il y a également des piétons, et ce par tous les temps, qu'il fasse beau ou mauvais. Alors, s'il vous plaît, un peu de civisme.

La morale, c'est que ce n'est pas toujours le "p'tit" jeune, qui conduit comme un fou.

A bon entendeur,»

Madame Cécile Aubin

L'actualité en bref

Les Emplois d'avenir sont disponibles

Le dispositif de contrats aidés appelés Emplois d'avenir est opérationnel depuis le 1er novembre. Décrétés priorité du gouvernement, les emplois d'avenir sont des contrats subventionnés par l'Etat à hauteur de 75%. Ils sont destinés à lutter contre le chômage des jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés. Pour être éligibles, ces jeunes ne doivent pas détenir de diplôme ou bien seulement un diplôme de niveau CAP ou BEP et rechercher du travail depuis au moins six mois dans les douze derniers mois. A Saint-Barthélemy et Saint-Martin, comme dans les départements d'outre-mer, et les zones urbaines sensibles, le bénéfice de ce dispositif a été étendu aux jeunes de niveau bac + 3. A condition qu'ils soient inscrits à Pôle Emploi depuis plus de 12 mois sur les 18 derniers mois. Pour l'instant, seuls les employeurs du secteur non marchand (associations, collectivités territoriales, personnes morales de droit public, les structures d'insertion par l'activité économique, les personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public) sont concernés par ce dispositif. A terme, les Emplois d'avenir seront étendus au secteur marchand, sous certaines conditions.

EDF et la Caf reconduisent l'aide à l'équipement ménager

EDF Archipel Guadeloupe et la Caisse d'allocations familiales (Caf) ont reconduit leur partenariat pour permettre aux allocataires aux revenus modestes de s'équiper en appareils électroménagers – réfrigérateur, congélateur, lave-linge - de faible consommation électrique (40% de moins que la moyenne). Cette aide à l'équipement ménager les allocataires de Saint-Barthélemy peuvent également en bénéficier.

Un nouveau numéro pour joindre les pompiers :

Pour joindre les pompiers de toute urgence, il faut toujours composer le 18. Mais pour joindre les services administratifs du centre de première intervention de Saint-Barthélemy, il faut désormais composer le **0590 27.62.31**. En janvier prochain, le centre de secours espère organiser des épreuves de sélections préalables au recrutement d'une dizaine de sapeurs pompiers volontaires, pour compenser les départs enregistrés au fil des années. Ces épreuves comportent des tests sportifs, des épreuves écrites et orales. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le centre de première intervention, au numéro précité.

Rectification sur le nombre de croisiéristes à Saint-Barthélemy

La société SMTA, agent maritime à Saint-Barthélemy, a souhaité apporter une correction aux chiffres concernant les croisiéristes débarquant à Saint-Barthélemy mentionnés dans l'article «La saison des croisières démarre le 7 novembre», paru dans le précédent numéro du Journal de Saint-Barth. Selon la SMTA, le bateau de croisière Riviera a une capacité maximale de 1250 passagers, et non pas de 2050, comme il avait été indiqué dans cet article. Le Prinsendam (qui vient depuis près de vingt ans en tant que Royal Viking Sun et Seabourn Sun) 800 et non pas 1236. Et Colombus II, 682 et non pas 1075. Si bien que, le 28 décembre, ce ne sont pas 2752 mais seulement 1580 passagers qui pourraient potentiellement descendre à quai ce jour-là. Et le 11 janvier, non pas 3545 mais 1570 passagers. Des «passagers potentiels», souligne la SMTA, car tous les passagers à bord des bateaux ne débarquent pas à quai. Et surtout, ils ne débarquent pas en même temps.

Le directeur du laboratoire d'analyse sans couverture sociale

Malgré les engagements pris par le RSI Antilles Guyane en début d'année, des problèmes d'affiliation se posent toujours pour les résidents de Saint-Barthélemy

Médecin jeune et dynamique, Arnaud Teysseyre dirige le laboratoire d'analyse de Saint-Barthélemy depuis le mois de février. Lors de la création de sa société, auprès de la Chambre de commerce et d'industrie de Basse Terre, en Guadeloupe, son dossier a été automatiquement transféré au RSI Antilles Guyane, pour permettre son affiliation. En tant que chef d'entreprise, pour bénéficier d'une couverture sociale, Arnaud Teysseyre dépend en effet obligatoirement du Régime social des indépendants (RSI). Mais depuis maintenant plus de neuf mois, son dossier n'a toujours pas été ouvert par le RSI Antilles Guyane. Malgré d'innombrables relances de sa part. Et bien que ses cotisations aient été prélevées tous les mois depuis. Aujourd'hui, Arnaud Teysseyre se retrouve sans couverture sociale. Jusqu'au 31 octobre, il bénéficiait, en tant qu'ancien interne, d'une affiliation au régime général de la Sécurité sociale. Depuis le 1er novembre, ce n'est plus le cas. «Je travaille sans filet», constate-t-il ahuri. «Si j'ai un ennui de santé, un accident, je dois payer de ma poche», remarque-t-il. Exaspéré, Arnaud Teysseyre a multiplié les démarches pour faire valoir ses droits. Ecrivant au médiateur de la République, aux élus, au préfet des îles du Nord, pour les alerter sur sa situation. En dernier ressort, Arnaud Teysseyre s'est décidé à faire la grève des analyses médicales qu'il réalise pour le compte de l'hôpital de Bruyn.

Ce jeudi 8 novembre, il compte demander par courrier recommandé à l'Agence régionale de santé (ARS) sa réquisition par le préfet. «Au moins, en cas de réquisition, je bénéficierai d'une couverture sociale», justifie-t-il notamment. Le cas d'Arnaud Teysseyre n'apparaît pas isolé, bien au contraire. Le directeur du laboratoire d'analyse de Saint-Barthélemy est justement bien placé pour s'en rendre compte. «Des gens dans la même situation que moi, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, j'en vois tous les jours au laboratoire», assure-t-il : «certains n'ont pas ou plus de Carte Vitale. Ou bien leurs droits ne sont pas à jour». Contactée, la direction du RSI Antilles Guyane n'a pas encore apporté de réponses à nos questions sur cette situation. Au mois de janvier dernier, après de nombreuses plaintes de travailleurs indépendants de Saint-Barthélemy, le directeur régional du RSI Antilles Guyane, Daniel Louis-Louisy, avait pris plusieurs engagements pour améliorer leur accès à la caisse de Guadeloupe. Au terme d'une réunion à la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM), Daniel Louis-Louisy avait annoncé qu'un agent du RSI Antilles Guyane y assurerait des permanences pour apurer le stock de dossiers en souffrance sur l'île. De même qu'un interlocuteur pour les résidents de Saint-Barthélemy devait être identifié (JSB n° 964). A ce jour, seulement trois permanences ont été tenues à Saint-Barthélemy. La dernière remonte au mois de juin. Depuis, la CEM se déclare elle-même «sans nouvelle» du RSI Antilles Guyane à ce sujet. Des agents du RSI devaient également intervenir dans le cadre de réunions d'informations. «Elles n'ont jamais eu lieu», ajoute la CEM.

Des formations obligatoires pour les hôtels, restaurants et débits de boissons

La CEM étoffe son catalogue de formations pour permettre aux professionnels de répondre à leurs obligations légales

Pour permettre aux professionnels de la restauration et de l'hôtellerie, mais aussi aux associations, de répondre à leurs obligations légales, la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM) de Saint-Barthélemy a étoffé son catalogue de formations. La réglementation nationale impose à tout dirigeant d'un établissement -bar, boîte de nuit - nécessitant une licence de boissons (licence II, III, ou IV) et à ceux des restaurants, qui nécessitent une licence spécifique, d'être titulaire d'un permis d'exploitation délivré à l'issue d'une formation obligatoire.

Cette formation porte notamment sur les dispositions du code de la santé publique relative à la prévention et à la lutte contre l'alcoolisme, ou encore la réglementation sur les stupéfiants, la revente de tabac, ou la lutte contre le bruit. «Il faut savoir qu'en cas de contrôle, ce permis d'exploitation est exigé au même titre que les licences», indique Christine Mery, chargée de formations à la CEM. Sont donc tenus de suivre cette formation l'exploitant, le gérant ou le co-gérant de l'établissement. De même que tout responsable d'association qui organise ne serait-ce qu'un événement par an avec vente de boissons alcoolisées. «Les associations, qui fonctionnent avec des licences temporaires, doivent, elles aussi, présenter ce permis d'exploitation», confirme Christine Mery.

La Chambre économique multiprofessionnelle a déjà organisé une session de formation au permis d'exploitation la dernière semaine d'octobre. Elle a rencontré un franc succès. Une autre session sera programmée la dernière semaine de janvier. «La CEM met en place ces formations pour éviter aux personnes concernées de devoir se rendre en Guadeloupe ou en métropole pour les suivre et par conséquent de réduire leurs frais. Sachant que la formation dure trois jours si l'établissement est exploité depuis moins de 10 ans», précise Christine Mery.

Une autre obligation légale concerne tout gestionnaire d'un établissement recevant du public -bar, restaurant, hôtel - qui propose plus de six spectacles par an. Qu'il s'agisse d'un DJ, d'un pianiste de bar, d'un marionnettiste ou d'un imitateur d'Elvis Presley, l'établissement est alors considéré comme un entrepreneur de spectacles. Son exploitant ou son gérant doit donc être titulaire d'une licence 1, qui exige elle aussi une formation, à la prévention des risques et à la sécurité. Cette formation dure cinq jours et la licence 1 est valable trois ans. La CEM propose une session de formation à cette licence du 3 au 7 décembre, dans quelques semaines.

Enfin, la CEM organise une nouvelle session de formation à l'hygiène alimentaire les 31 janvier et 1er février prochains. Depuis le 1er octobre, les établissements de restauration - sur place et à emporter – comme les débits de boissons, sont tenus d'avoir dans leurs effectifs au moins une personne ayant suivi cette formation.

Toutefois, les personnes pouvant justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans comme gestionnaire ou exploitant d'une entreprise du secteur alimentaire sont réputées avoir satisfait à cette obligation de formation. C'est également le cas des personnes titulaires de certains titres ou diplômes professionnels comme les BEP, CAP et BTS cuisine, restauration ou hôtellerie, obtenus après le 1er janvier 2006.

Saint-Barthélemy et sa Réserve naturelle distingués dans le cadre du sanctuaire Agoa

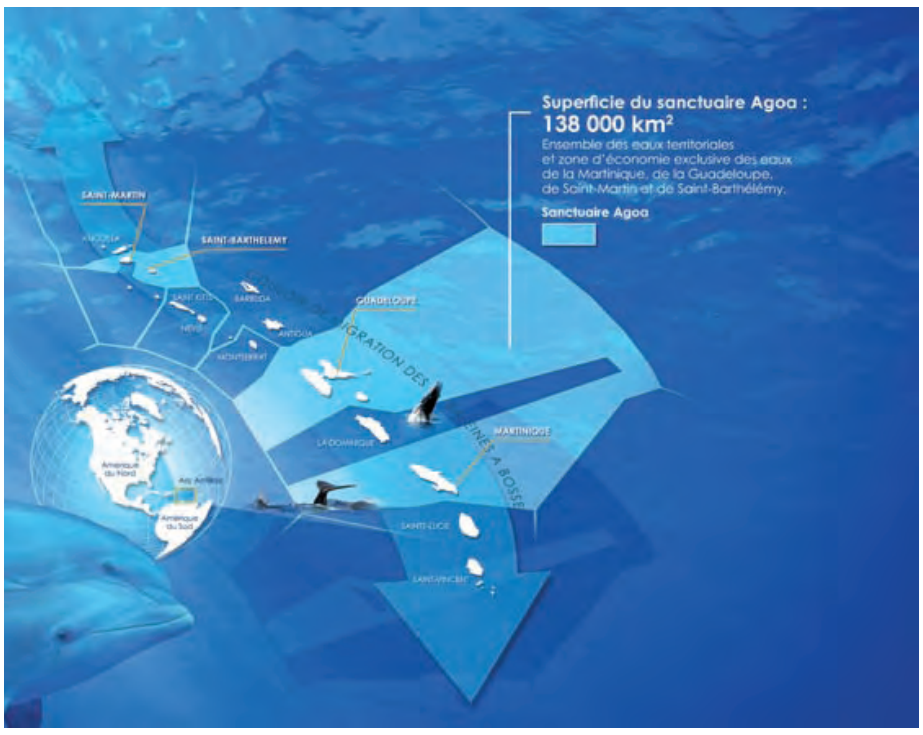

Lors de la réunion de la convention de Carthagène, qui s'est déroulée en République dominicaine, du 23 au 25 octobre derniers, quatre sites des Antilles françaises ont reçu le label d'aires spécialement protégées. Ces quatre sites sont la Réserve naturelle de Saint-Martin, les étangs lagunaires de Saint-Martin, la Réserve naturelle de Petite Terre, en Guadeloupe, et le sanctuaire Agoa. Créé en 2010, ce sanctuaire destiné à protéger les mammifères marins englobe l'ensemble de la zone économique exclusive des Antilles françaises, dont Saint-Barthélemy et sa réserve (voir JSB n°968). D'une superficie de 138.000 km2, le sanctuaire Agoa est le second sanctuaire de mammifères marins au monde, après celui de Pelagos, en Méditerranée.

Avec Rafael, le mois d'octobre a été perturbé et pluvieux

233,8 mm de précipitations ont été enregistrés à Flamand pendant le passage de la tempête

Après un mois de septembre record en terme de sécheresse, le mois d'octobre 2012 a été particulièrement pluvieux, avec un total de 299,9 mm recueillis pour une moyenne de 136,3 mm, selon les données collectées par Lucien Louis et Yannick Gréaux, de l'Espace Météo Caraïbes. Conséquence du passage de la tempête Rafael, du 12 au 17 octobre, le mois dernier s'est situé au 3e rang des mois d'octobre les plus pluvieux, depuis 1959, juste derrière 1972 et 1999. Les 15 derniers jours du mois, en revanche, ont été anormalement secs.

Les températures se sont situées dans la normale avec une moyenne des minimales de 25,5°C. Et une moyenne des maximales de 30,9°C, indique l'Espace Météo Caraïbes. La température la plus chaude a été de 33,7 °C, le 1er et la plus basse a été de 23,8°C, le 19. La température moyenne mensuelle s'est établie à 28,2°C.

La température de l'océan a été légèrement supérieure aux normales de saison. Elle devrait le rester pour ce mois de novembre selon les modèles de prévisions climatiques de l'Espace Météo Caraïbes.

Au mois d'octobre, du secteur Est-Nord-Est prédominant, le vent a soufflé de manière modérée à forte. Dû au passage de perturbations tropicales, un vent inhabituel de secteur sud-sud-ouest a soufflé durant 10 jours. En valeur maxi instantanée, le vent a atteint les 100 km/h de secteur sud-ouest, au passage d'une ligne de grain, le lundi 15 octobre, en fin de journée. Selon l'Espace Météo Caraïbes, les températures devraient être supérieures aux normales de saison lors des trois prochains mois.

LA TEMPÊTE TROPICALE RAFAEL :

Cette perturbation a intéressé les îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin du vendredi 12 au mercredi 17 octobre, engendrant un passage en vigilance orange pour «fortes pluies/orages, mer forte et vent fort». Le centre de cette tempête est passé au plus proche de nos îles vers 23h, le samedi 13, à environ 60 km dans l'ouest de Saint-Martin. En valeur maxi instantanée, le vent a culminé de 75 à 90 km/h, à Gustavia. Et de 100 à 108 km/h, à Saint-Martin. A Saint-Barthélemy, 216,8 mm de précipitations ont été enregistrés à Gustavia, 235,5 mm à Lorient et 233,8 mm à Flamand. En mer, la hauteur moyenne des vagues observée a été de 3,5 à 4m.

EFFETS INDIRECTS DE L'OURAGAN SANDY :

Cet ouragan qui a pris naissance en mer des Caraïbes, a intéressé les grandes Antilles, puis la côte est des Etats-Unis. L'ouragan Sandy a nécessité pour les îles du Nord deux passages en vigilance jaune pour «mer dangereuse puis mer forte». Le premier, du jeudi 25 au vendredi 26 octobre, pour houle inhabituelle de secteur ouest qui fut peu marquée. Le second, du dimanche 28 au mardi 30, pour une houle énergétique de secteur nord-ouest puis nord. Une houle bien plus marquée par sa période, entre 13 à 15 secondes, que par la hauteur moyenne des vagues, comprise entre 1m50 et 2m. Etant donné cette direction de houle, Saint-Barthélemy et Saint-Martin était partiellement protégées par l'île d'Anguilla.

LE DESSIN DE LA SEMAINE PAR GZAV

En bref

La flore de Saint-Barth présentée aux Rencontres jeunes et patrimoines de l'outre-mer

11 élèves du collège Mireille Choisy ont participé aux 2e Rencontres jeunes et patrimoines de l'outre-mer, qui se sont déroulées du 28 au 31 octobre à La Trinité, en Martinique. Ces rencontres, réunissant des délégations des Antilles et de la Guyane, avaient pour thème cette année «Le patrimoine de l'outre-mer vu par les jeunes et les entreprises, le cas des plantes aromatiques et médicinales». Accompagnés par Hélène Bernier, déléguée pays de la Fondation du patrimoine à Saint-Barthélemy, les élèves de Mireille Choisy ont présenté aux autres délégations sept plantes dont est fait un usage médicinal sur notre île. Cette présentation a été complétée par un exposé de l'inventaire floristique de Saint-Barthélemy, entrepris par l'association St-Barth Essentiel, que préside Hélène Bernier, et réalisé par le botaniste Claude Sastre.

Des Journées du patrimoine de Saint-Barthélemy

Chaque année, Saint-Barthélemy accueille de nouveaux arrivants. Pour leur faire découvrir la culture de l'île, la Collectivité a organisé en collaboration avec les associations des Journées du patrimoine dont la première édition se déroulera du 26 novembre au 2 décembre prochain. En métropole, les journées européennes du patrimoine consistent à ouvrir aux visiteurs les bâtiments et monuments publics. A Saint-Barthélemy, la commission culture de la Collectivité a souhaité mettre à l'honneur, non seulement le bâti, mais aussi la langue, la gastronomie, l'artisanat, ou le patrimoine naturel. Chaque journée de cette semaine du patrimoine, des ateliers seront proposés le matin pour les scolaires, et en fin d'après-midi et en soirée pour tout un chacun. Sont d'ores et déjà prévues des projections de films, des conférences, des visites guidées de Gustavia ou des carreaux de Saline, une régate traditionnelle ou encore une foire culinaire. Pour réaliser une démonstration de cerfs-volants traditionnels, programmée plage de Flamand, samedi 29 novembre, la commission culture fait appel à toute personne de bonne volonté et les invite à se rapprocher de ses membres : Micheline Jacques, Nils Dufau, Bettina Cointre, Juliette Gréaux ou encore Jean-Marie Danet.

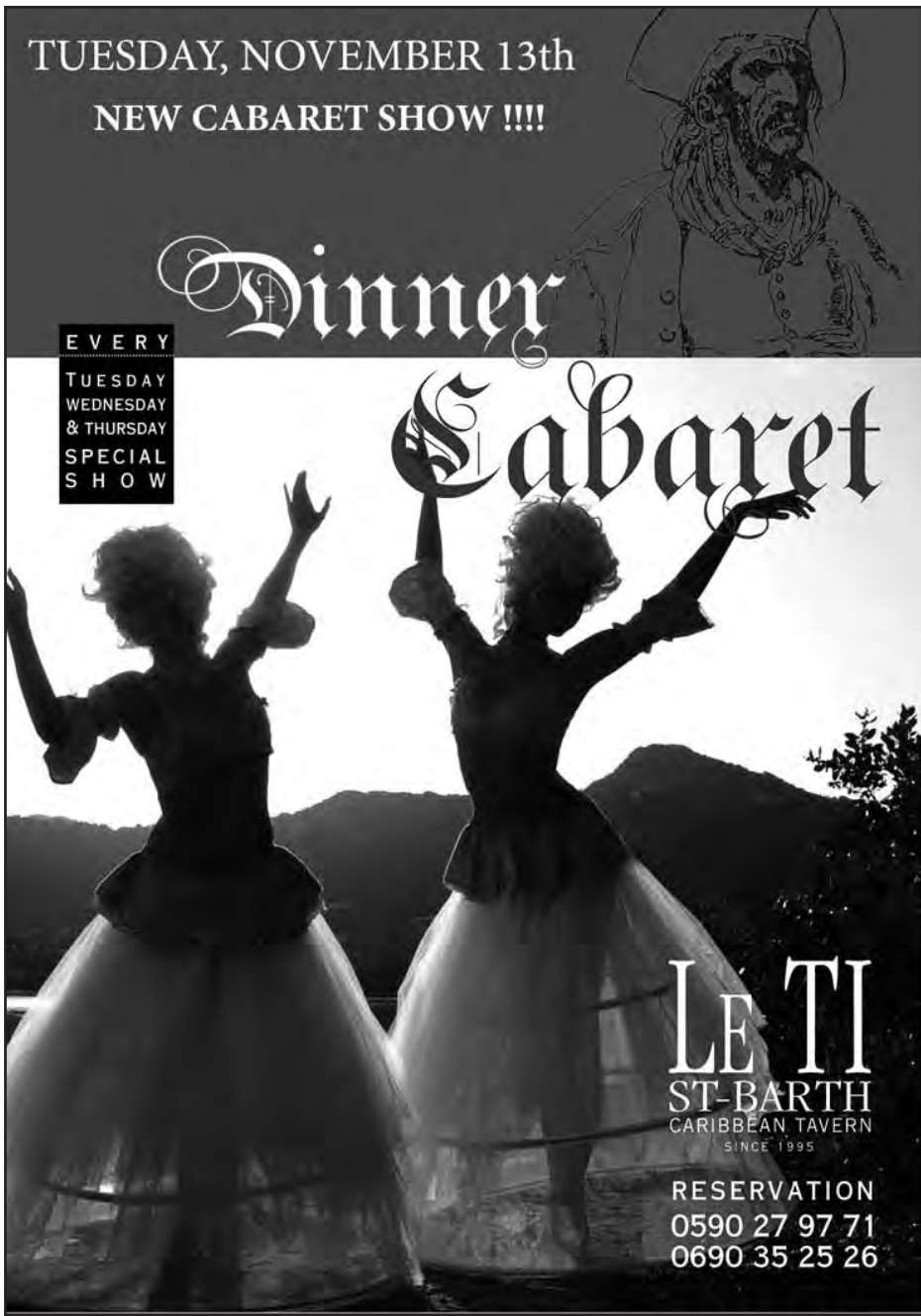

Saint-Barth Cata Cup : les concurrents arrivent cette semaine

Certains sont déjà sur l'île. Mais la plupart des concurrents de la cinquième édition de la Saint-Barth Cata Cup, du 14 au 18 novembre prochains, doivent arriver ce week-end à Saint-Barthélemy. Leurs catamarans, eux, partis de Miami, de Rouen, ou de Toulon, seront réceptionnés lundi et mardi à l'ouverture des containers à Public. Démarrera aussitôt le montage et le gréement des bateaux, avant de rejoindre la baie de Saint-Jean mercredi 14 novembre. Ce jour là, à 14h, sera ouvert pour la première fois le village de course de la Saint-Barth Cata Cup à Saint-Jean, au niveau du Nikki Beach, partenaire de l'événement. Les quelque 57 compétiteurs attendus à ce jour devront confirmer leurs inscriptions et la liste définitive des participants sera arrêtée. C'est donc le lendemain jeudi 15 novembre que démarrera la compétition et que les concurrents entreront dans le vif du sujet. Cette année, les organisateurs de la Saint-Barth Cata Cup ont prévu de délivrer un prix par journée de course, remis par leurs différents partenaires. Il y aura ainsi un podium chaque soir. Jeudi, les vainqueurs remporteront le prix Design Affairs. Le lendemain vendredi, c'est le prix St Barth Assurances – Allianz qui est en jeu. Samedi, le prix Re/Max. Et enfin, dimanche, le prix Marché U. Chaque journée se déroulera grosso modo de manière identique avec l'ouverture du village de course au niveau du Nikki Beach à 8h. Suivie d'un briefing des concurrents avant de laisser place à la compétition entrecoupée par le déjeuner. Le premier jour, jeudi, le village de course n'ouvrira toutefois qu'à 12h. Le soir, les prix seront remis, avec un concert des Romantiques prévu jeudi 15 novembre. Et un autre des 3 Cylinders prévu samedi 17 novembre, tous les deux au Nikki Beach. Le dimanche, après la remise des prix du jour, à 17h, au Tamarin, sera couronné le vainqueur de l'édition 2012 de la Saint-Barth Cata Cup, qui aura dominé la semaine. La soirée finira également en musique avec un concert des Rocking Mangoes.

Surf : Nina Reynal championne de France ondines

Nina Reynal, licenciée au Reefer Surf Club de l'AJOE, a décroché le titre de championne de France ondines (moins de 14 ans). Les finales du championnat de France se sont déroulées à Anglet, sur la côte basque, du 27 octobre au 3 novembre, réunissant quatre cent-vingt participants originaires de l'hexagone, de Nouvelle Calédonie, de la Réunion, et des Antilles. «Dans de petites conditions, difficile de faire, surtout quand on a la pression des adversaires» commente David Blanchard le coach de Nina.

Mais la pensionnaire du Reefer Surf Club a su gérer la pression pour réussir une finale de toute beauté, dominant les débats, et s'imposant devant la saint-martinoise Camille-Elena Lavocat. . «Pour la finale, les conditions de vagues se sont améliorées ce qui m'a permis de mieux surfer. Je suis très contente de ce titre et un grand merci à mon sponsor Jeff Lédée de Saint-Barth Attitude», s'enthousiasme Nina.

Elle a l'honneur de ramener au Reefer Surf Club un troisième titre de champion de France, après Mario Lédée, en 1997 et Dimitri Ouvré (double champion junior et open) en 2010.

A Anglet, la pensionnaire du Reefer Surf Club a réussi une finale de toute beauté.

Crea: miss.w4me.com - Photo: pierrickcontin.fr

14 & 18 NOVEMBRE 2012
ST. BARTH
Cata-Cup
5e édition

NIKKI BEACH ST.Barth
CANAL+
Stoli
CNSB
TRADEWIND AVIATION
THE RE/MAX COLLECTION
AMP CARAIBES
AIRFRANCE

St Barth Cata-Cup organisé par
ST BARTH MULTIHULLS
www.stbarthcatacup.com
info@stbarthcatacup.com

LES PARTENAIRES COURSES
DESIGN AFFAIRS . ST BARTH ASSURANCES – ALLIANZ . RE/MAX COLLECTION . MARCHE U
COMMUNICATION & MEDIA
SOLUTECH . PIERRICK CONTIN . LAYLINE DEVELOPPEMENT, PASCAL ALEMANY . OUEST COM, PHILIPPE GUEGAN EASY RIDE VIDEOS, EMMANUEL DUCLOS . RADIO ST-BARTH FM . TROPIK FM . SUN FM-MUSIC
LES FOURNISSEURS OFFICIELS
COMITE TERRITORIAL DU TOURISME DE L'ILE DE ST BARTHELEMY . AIR FRANCE . AVIS ST BARTHELEMY BUDGET ST BARTHELEMY . BERNUTH LINES, SET CARGO, MARFRET Représenté à St Barth par RMP CARAIBES . EASYWAY/LA COMPAGNIE DES ILES DU NORD . LE TAMARIN . PORT DE GUSTAVIA . WEST INDIES SAILS . ST BARTH SAILOR . FLOAT & SHOOT RST BARTH . NORD ELEKTRON COB CARAIBES CARAIBES BTM . CARLINI DICIARA CONSTRUCTION GARAGE HENRI GREAUX . SARL NOLOT E.G.P. ST BARTH EVASION – FLY SBH . SAINT BARTH ATTITUDE . CARAT - TIME . FILLES DES ILES SAN BENEDETTO BY SEGECO
LES PARTENAIRES HEBERGEURS
ASSOCIATION DES HOTELIERS DE SAINT BARTHELEMY GUANAHANI . RE/MAX COLLECTION . EMERAUDE PLAGE . CARL GUSTAF . MISSIMMO . L'AUBERGE DE LA PETITE ANSE . TROPICAL HOTEL . FLEUR DE LUNE LE NORMANDIE . INTENDANT VILLA SERVICES FILLES DES ILES . BERTRAND UHART E.U.R.L . CLIM ACTION . ARCHITECTONIK . OUANALAO DIVE – O'CORAIL . FABIENNE MIOT . Cabinet Marc GRISOLI NORD ELEKTRON . LOTUS ARCHITECTES . GSL IMPORT EXPORT . SBSA ST BARTH . BOUTIQUE PRIVILEGE ST BARTH SAIL RACING
LES PARTENAIRES TECHNIQUES
SAFEL . CEZ . SALINE CHARPENTE . OLIVIER DAIN PERSPECTIVE . LOTUS ARCHITECTES . KIKUYU

Antoine Questel décroche le titre national en slalom

Le natif de Saint-Barth s'est imposé au terme de l'étape finale du championnat à Saint-Malo

Onze ans après son titre de champion de France junior, sur le même spot, à Saint-Malo, en Ille-et-Vilaine, Antoine Questel a décroché mardi 6 novembre son premier titre de champion de France AFF en slalom. Au terme des cinq manches disputées en deux étapes cette saison, le natif de Saint-Barth s'impose devant le Saint-Martinois Julien Quentel et Pierre Mortefon. A Saint-Malo, lors de l'étape finale disputée depuis vendredi dernier, c'est pourtant Julien Quentel qui a dominé les trois manches courues. Devant Pierre Mortefon et Antoine Questel. Mais en avril, lors de la première étape, à Loctudy, dans le Finistère, Antoine Questel l'avait emporté. Julien Quentel avait fini 4e. Une troisième étape était prévue cette saison, à Hyères, dans le Var, en septembre. Mais aucune manche n'avait pu être validée faute de vent. A Saint-Malo, la pétole a encore joué avec les nerfs des organisateurs sur les deux derniers jours, avec des molles de vent en dessous des 12 nœuds requis. Mais il y eut quand même de beaux slaloms. Peu après avoir décroché son titre, Antoine Questel s'est dit «super content». «Il y a encore quelques années, je visais le podium à la fin de la saison. Mais depuis trois ans, je m'étais donné comme objectif de décrocher le titre. Cet objectif est atteint», a-t-il confié au Journal de Saint-Barth. «Cette année a été une très bonne saison. Elle a démarré très fort, j'ai eu un petit coup de mou ensuite, mais elle finit très bien», considère Antoine Questel, qui a terminé 14e au classement mondial PWA, il y a quelques semaines. FRA 99 décroche donc un nouveau titre après celui de champion de France junior obtenu en 2001. Et celui de champion de France espoir obtenu l'année suivante. Il y a deux ans, il avait terminé le championnat de France de slalom à la 2e place. Il compte également à son palmarès deux titres de vice-champion de France en Formula Windsurfing. Antoine Questel sera à Saint-Barth, cet hiver, pour s'entraîner en prévision de la saison prochaine. Avec Pierre Mortefon qui, comme l'année dernière, s'entraînera avec lui. Le prochain rendez-vous qui les attend est la deuxième édition de la Saint-Barth Fun Cup, du 1er au 3 février.

En bref

Le jeune Jonathan Da Silva 4e du Guadeloupe Master's Challenge de tennis

Le jeune Jonathan Da Silva, de l'ASCCO, s'est classé 4e lors du Guadeloupe Master's Challenge, du 28 au 30 octobre. Ce tournoi a réuni les meilleurs joueurs de 10 ans de Guadeloupe, des îles du Nord et de Guyane. Les moniteurs de Jonathan Da Silva, Amandine et Franck, de l'ASCCO, l'ont inscrit pour situer son niveau en prévision du championnat de ligue qui se déroulera en avril 2013.

Bonne prestation des jeunes du tennis club de l'ASCCO à Saint-Martin également

Lors du tournoi organisé par le Tennis Club Iles de Saint-Martin, du 30 octobre au 2 novembre, les jeunes de l'ASCCO ont également fait bonne figure. Chez les 8 ans garçons, 3e et 4e place pour Timéo Legallic et Tiago Gréaux. Jonathan Da Silva et Némo Van Hove sont arrivés en demi-finale. En 13-14 ans, Ulysse Van Hone s'est incliné en quart contre le vainqueur de cette catégorie. Chez les filles, en 11-16 ans, bonne performance d'Ambre Camboulin qui s'est inclinée en finale après un match très disputé. Alice Pru, la plus jeune du tableau, a terminé 2e de sa poule et Medhy Lefèvre, Ulysse Van Hove et Cristo Paul Tolède n'ont pas démérité.

Saint-Barthélemy quitte le district de football des îles du Nord

Les clubs de Saint-Barthélemy dépendront désormais directement de la Ligue guadeloupéenne de football.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du district de football de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, qui s'est déroulée vendredi 29 octobre sur l'ile voisine, les présidents des clubs de Saint-Barthélemy ont tiré leur révérence. Désormais, Saint-Barthélemy, ses clubs, son comité territorial du football dépendront directement de la Ligue guadeloupéenne de football (LGF) en tant que délégation. Guy Roche, président de la LGF, était d'ailleurs présent lors de cette assemblée générale.

Lors de la prochaine assemblée de la ligue de Guadeloupe, le 8 décembre, une convention sera passée avec le comité territorial de Saint-Barthélemy. «Ce retrait est le fruit du travail et de la volonté de l'ancienne équipe conduite par Jean-Marie Magras, ainsi que des présidents de clubs», rappelle Philip Cabal, nouveau président du Comité territorial de football de Saint-Barthélemy. «Aujourd'hui, le Comité est reconnu par la ligue de Guadeloupe ce qui n'était pas le cas auparavant», souligne-t-il.

Auprès de la LGF, Saint-Barthélemy aura désormais voix au chapitre et la possibilité de défendre ses intérêts propres. Mais cette indépendance n'est qu'administrative. «Entre Saint-Barth et Saint-Martin, les ponts ne sont pas coupés», insiste Philip Cabal. «Les équipes des deux iles continueront à se rencontrer dans les deux compétitions actuelles, la Coupe des Iles du Nord et le championnat de division Excellence. Et il y aura toujours des échanges entre l'école de foot de l'AJOE et celles de Saint-Martin», précise-t-il.

1e journée du trophée José Da Silva :

Vendredi 9 novembre 20h30 : Young Stars/ Diables Rouges.

Samedi 10 novembre 19h30 : FC Ouanalao/ ASCCO.

Un carton blanc pour imposer le respect de l'arbitre

«Conséquence de son nouveau statut, le Comité territorial de football de Saint-Barthélemy, qui est aujourd'hui une délégation de la Ligue guadeloupéenne de football, peut désormais adapter ses règles, explique Philip Cabal, président du Comité. Ainsi, le Comité vient de décider que, cette saison, dans les compétitions organisées par lui - Trophée José Da Silva et championnat de Saint-Barth – un carton blanc a été créé pour imposer le respect de l'arbitre. Toute contestation excessive d'une décision arbitrale, sans insulte, sera sanctionnée par ce carton blanc, synonyme d'exclusion temporaire de 10 mn du terrain, sans remplacement. Nous avons pris cette décision pour faire cesser les agressions des arbitres, verbales et physiques. Et les discussions intempestives sur le terrain, alors qu'en théorie, seul le capitaine a le droit de parler à l'arbitre », explique Philip Cabal. Cette règle sera appliquée pour la première fois pour la première journée du trophée José Da Silva (ancienne Coupe de Noël), vendredi 9 et 10 novembre.

En bref

F18 : Jeff Lédée et Vincent Jordil établissent un nouveau record du tour de l'île

Lors de la 2e régate du championnat de Saint-Barth de F18, samedi 27 octobre, la paire Jeff Lédée/Vincent Jordil a établi un nouveau record du tour de l'île, en 1h 23mn 11s, le précédent chrono étant de 1h 24mn 10s. Six équipages avaient répondu présents pour ce petit challenge aux avant-goûts de Saint-Barth Cata Cup, du 14 au 18 novembre prochains. Grâce à des conditions optimales, peu de mer, un vent d'ouest-sud-ouest d'environ 13 nœuds, notamment. En seconde place, après une très belle bataille avec les premiers, l'équipage mixte Yan Van den Haute/Sylvie Pollien a terminé en 1h 24mn 31s. Turenne Laplace et Stéphane Geoffroy ont complété le podium en 1h 25mn 45s.

Echecs : Jef Follner l'emporte sur Dal Tucker

Le premier tournoi d'échecs de la saison, au Village St-Jean, a été remporté par Jef Follner après une partie acharnée face à Dal Tucker. Les deux joueurs devancent David Dussol, ancien vainqueur du tournoi de Piteå Day et revenant à Saint-Barthélemy. Classement :1 Jef Follner. 2 Dal Tucker. 3 David Dussol. 4 Laurence Couic. 5 Denis Dufau. 6 Stéphane Treppoz. 7 Ugo Tran-Hau. 8 Anne-Charlotte Treppoz. 9 Yan-Philippe Treppoz. 10 Alice Treppoz. Le prochain tournoi aura lieu ce dimanche 11 novembre, à l'occasion de Piteå Day, à 10h30 au Wall House. Cadence 2x15 minutes sur 7 rondes entrecoupées d'une pause pour le déjeuner.
Date limite d'inscription jeudi 8 novembre.
Contacter Jef au 06 90 55 12 14

Communiqués

Consultation

La prochaine consultation de gynécologie et la consultation pré et post natale auront lieu le jeudi 15 novembre au dispensaire. Veuillez prendre rendez vous en téléphonant au 0590 27 60 27.

Aide à la formation initiale à l'extérieur pour l'année scolaire 2012/2013

RAPPEL - Le Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations rappelle aux étudiants concernés que c'est la dernière semaine de réception des dossiers de demande d'aide à la formation initiale à l'extérieur pour l'année scolaire 2012-2013. Pour d'éventuels renseignements, merci de bien vouloir contacter le Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formation au 0590 29 80 40.

Ateliers Loisirs Séniors

le Service des Actions Sociales propose à la capitainerie un après-midi jeux de société à tous les séniors, Jeudi 8 novembre 2012 de 16 heures à 18 heures. N'hésitez pas à venir partager ce moment de convivialité! Renseignements au 05.90.29.89.79

Carnaval 2013

Vous aimez le Carnaval. Vous voulez faire partie d'un groupe structuré et costumé. Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre pour préparer la prochaine Parade du Mardi Gras 2013. Répétitions tous les Vendredis soirs, de 20 à 21h, dans le Studio Happy Feet à Gustavia. Nombre de places limité! Renseignement auprès de Régis au 0690592548.

Recouvrement Urssaf

Suite à la journée d'échanges CGSS/COM du 16 octobre 2012, l'antenne de Sécurité Sociale de Saint-Barthélemy vous communique la nouvelle adresse mail de l'URSSAF : accueilrecouvrement.guadeloupe @urssaf.fr

Atelier massage bébé

Vous êtes en congé maternité ou congé parental et vous souhaitez en profiter pour apprendre à masser votre bébé. L'association Ressources Parentalité organise des ateliers de massage bébé pour les enfants de 1 mois à 1 an. Prochaine session mardi 13 novembre de 9h à 10h30. Pour plus de renseignements, contactez Diane au 06 90 38 57 76.

SB Artists organise deux stages

SB Artists organise sous la direction de Nadège Emmanuelian deux stages.
- Un stage de théâtre du 12 au 16 novembre de 20 à 23h sur le thème : "Trouver le clown qui est en soi". Que vous ayez ou non déjà fait du théâtre, ce stage vous fera découvrir une facette de vous-même insoupçonnée. Tarifs : 150€ adhérents, 180€ non adhérents. Places limitées.
- Un stage de Formation "Prise de parole en public" les 17 & 18 novembre - de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pour qui ? Particuliers, chefs d'entreprise, enseignants, responsables de groupes, manager, toutes personnes devant s'exprimer oralement face à un groupe. Tarifs adhérents : 600€ - Tarif non adhérents : 750€ - (Payable en 3 fois). Détail du déroulement du module à l'inscription. Places limitées à 6 personnes.

Inscriptions au 0690 22 08 20.

Cherche entraîneur pour l'équipe féminine

Pour remettre l'équipe féminine sur pied, le Comité territorial de football recherche un entraîneur. Contacter Philip au 06 90 35 13 03, ou Jérémy au 06 90 63 26 66

ANNONCES LÉGALES

VIE DES SOCIÉTÉS

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/10/2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : S.A.R.L.
DENOMINATION : OCEANCULTURE
Siège social : Carol Gallet c/° LI-VIGNY
97133 Saint-Barthélemy
Objet : Prestations de soins esthétiques et thérapeutiques
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : mille euros (1 000,00€)
Gérance : Monsieur Simao Da Silva
Pour avis, La Gérance

AVIS DE MODIFICATION STATUTAIRE

Suite à AGE sous seing privé en date du 27 septembre 2012 de la S.A.R.L EASY WAY SBH - au capital de 10.000 euros divisé en 100 parts de 100 euros chacune Siège social : TERRE NEUVE - 97133 - St BARTHELEMY Il a été décidé une adjonction d'activité dans l'objet social, suite à agrément d'ATOUT France en date du 26 juin 2012, sous le n° IM971120010 et ce, pour acquérir la capacité d'exercer en tant qu'agence de voyages tour operateur, et toutes prestations pouvant s'y rattacher. Il a été pris acte aussi de la cession de parts intervenue entre Mr Stéphane ROCHE gérant de la SARL EASY WAY et Mr Franck ROCHE. Il a été procédé à la modification corrélative des statuts
La Gérance
Stéphane ROCHE

Maître Céline CARSALADE, Avocat, gérante de la SELARL CELINE CARSALADE, société d'avocat, sise rue de la Suède-Gustavia - 97133 SAINT-BARTHELEMY indique la constitution de la SARL SPICE OF SAINT-BARTH, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE au capital de 7.600 euros, dont le siège social est situé à MERLETTE - 97133 SAINT-BARTHELEMY, en cours d'immatriculation, représentée par sa gérante, MADAME ANNE BRIN.

SCP «Gérald MOUIAL, Thierry BALZAME, Nadia JACQUES et Renaud HERBERT, notaires associés»
à ST MARTIN et ST BARTHELEMY

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un acte de cession de parts sociales reçu par Me Renaud HERBERT le 12/10/2012, de la SARL « O'FOONG » au capital de 7.622,45 Euros, immatriculée au RCS de BASSE TERRE sous le n° 420 799 611, les nouveaux associés ont décidé :
1°) de nommer M. Ludovico JANNETTI DEL GRANDE en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée à compter du 12/10/2012 en remplacement de M. Eric AUFFRET, démissionnaire à compter du même jour.
2°) de transférer le siège social de : 19 Villa Créole, Saint Jean, 97133 SAINT BARTHELMY à : Gustavia, impasse de la Crémaillère 97133 SAINT BARTHELEMY
3°) de changer la dénomination sociale de la société "O'FOONG" qui devient : "DELFINA"
Les articles n° 3, 4, 7 et 15-2 des statuts ont été modifiés en conséquence.
DEPOT LEGAL : Tribunal de Commerce de BASSE TERRE.

Pour AVIS
Le Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Société ALU BARTH
Société par actions simplifiées au capital de 70 000 euros
Siège social : Les Mangliers, Bat 1, Saint Jean 97133 Saint Barthélemy
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 septembre 2012 enregistré à Basse Terre le 21 septembre 2012
Il a été constitué une société par actions simplifiées dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : ALUBARTH
Forme : Société par actions simplifiées
Capital : 70 000 euros
Siège : Les Mangliers – Batiment 1, Saint Jean 97133 Saint Barthélemy
Objet : Fabrication, pose et commerce de menuiserie aluminium.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire dont le montant s 'élève à la somme de 70 000 euros.
M. Jean Luc Martin demeurant à Lurin, 97133 Saint Barthélemy a été désigné comme Président aux termes d'un acte sous seing privé fait à Saint Barthélemy en date du 21 septembre 2012, pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Basse Terre.
Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : la cession de parts entre associés conjoints ascendants ou descendants est libre. La cession de parts à des tiers est soumis à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire.
Pour avis et mention.
M. Martin, un des fondateurs.

MARCHÉS PUBLICS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITÉ DE SAINT BARTHÉLEMY

CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES VMC ET CLIMATISEURS DES BÂTIMENTS DE LA COLLECTIVITÉ

ANNONCE LEGALE

Marché de prestation de services
Appel d'offres

En application des articles 29, 33 et 40 du Code des Marchés Publics

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
Gustavia
97133 SAINT BARTHELEMY

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :
Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113 - Gustavia

ANNONCES LÉGALES

97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 - PROCEDURE DE PASSATION :
Marché de prestations de services passé sous forme d'appel d'offres ouverts conformément aux articles 29, 33, 40 et suivants du Code des marchés publics

3 - OBJET DU MARCHE :
Le présent marché a pour objet l'entretien et la maintenance des systèmes de la VMC et des climatiseurs des bâtiments appartenant à la COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY.

4 - LIEU D'EXECUTION ET DELAI:
Les prestations sont à assurer au sein de chaque établissement référencé par lot.

5 - CARACTERISTIQUES DU PROJET :
Le présent marché est scindé en 19 lots, à savoir :
Lot n° 01 : Bâtiment de la Capitainerie
Lot n° 02 : Bâtiment de l'École primaire de Gustavia + les 2 studios
Lot n° 03 : Bâtiment de l'École maternelle de Gustavia + le logement
Lot n° 04 : Bâtiment de l'Hôtel de la Collectivité
Lot n° 05 : Bâtiment de Stockage
Lot n° 06 : Bâtiment des Droits de Quai + la guérite de sûreté
Lot n° 07 : Bâtiment de la Morgue + les 3 hybersalms
Lot n° 08 : Bâtiment de la Caserne des Pompiers + le logement de fonction
Lot n° 09 : Bâtiment de la Trésorerie/CEM
Lot n° 10 : Bâtiment du Wall House (musée et bibliothèque)
Lot n° 11 : Bâtiment de la Police + Service Circulation Routière + Studio Police + 2 studios attenants
Lot n° 12 : Bâtiment du Comité du Tourisme
Lot n° 13 : Bâtiment du Service de Propreté
Lot n° 14 : Bâtiment du Dispensaire (dispensaire + centre dialyse + local poubelles)
Lot n° 15 : Bâtiment de l'École de Voile
Lot n° 16 : Bâtiment de la Piscine territoriale
Lot n° 17 : Bâtiment du CESC
Lot n° 18 : Bâtiment des Archives de l'Ancienne Mairie + le local gérontologie + le local croix rouge
Lot n° 19 : Bâtiment de la Salle de Spectacle

6 - DUREE DU MARCHE :
La durée du marché est de cinq ans, renouvelable une fois sur une durée supplémentaire d'un an

7 - VARIANTES et OPTIONS :
Les variantes et les options sont acceptées.

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Le vendredi 14 décembre 2012
à 12h – heure Saint-Barthélemy – pour les offres envoyées par courrier ou déposées contre récépissés.
à 17h – heure France – pour les offres déposées sur la plateforme de dématérialisation

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE
Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaires

10 - PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES OFFRES :
Les offres devront parvenir soit :
par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou, déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.
Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation achat public à l'adresse :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_Xd5iFFVfuP

11 - CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Critères de jugement des candidatures :
1. Capacités financières
2. Capacités professionnelles
3. Capacités techniques

12 - CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :
1. Valeur technique de l'offre (40 %) qui comprend :
Les moyens humains (35 %), les moyens techniques (30 %), l'organisation de la prestation (35%)
2. Prix (60 %)

13 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :
Les entreprises auront à produire, en même temps que leur offre, un dossier comprenant les pièces suivantes :
- Lettre de candidature (DC1).
- déclaration du candidat (DC2).
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (NOTI2) des certificats précités.
- attestations d'assurance de RC et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements de l'entreprise mandataire en cas de groupement comportant la forme et le capital social, l'adresse du siège ainsi que la (ou les) personne(s) habilité(es) à signer le marché.
- Références de l'entreprise pour des prestations similaires de moins de 5 ans.
- Niveau d'encadrement technique spécialisé
- Un mémoire de présentation générale de l'organisation de la prestation (personnel affecté au service)

14 - VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

15 - UNITE MONETAIRE : EURO

16 - MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

17 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :
Dossier à retirer à la Direction des Services Techniques, Hôtel de la Collectivité, La pointe Gustavia, BP 113 97098 SAINT BARTHELEMY.
Le dossier du marché peut être envoyé directement au candidat après demande par fax au 05.90.29.87.77 ou par email au dst@comstbarth.fr, ou téléchargé sur la plateforme de dématérialisation achat public à l'adresse :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_Xd5iFFVfuP

Pour tout renseignement administratif et technique :
Direction des services techniques, Sophie OLIVAUD
Tel : 05.90.29.80.37 - Fax : 05.90.29.87.77

18 - DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :
Le mardi 30 octobre 2012

Le Président, Bruno MAGRAS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITÉ DE SAINT BARTHÉLEMY

CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS DE LA COLLECTIVITÉ

ANNONCE LEGALE

Marché de prestation de services
Appel d'offres

En application des articles 29, 33 et 40 du Code des Marchés Publics

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :
Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 - PROCEDURE DE PASSATION :
Marché de prestations de services passé sous forme d'appel d'offres ouverts conformément aux articles 29, 33, 40 et suivants du Code des marchés publics

3 - OBJET DU MARCHE :
Le présent marché a pour objet l'entretien pour le nettoyage des bâtiments appartenant à la COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY.

4 - LIEU D'EXECUTION ET DELAI :
Les prestations sont à assurer au sein de chaque établissement référencé par lot.

5 - CARACTERISTIQUES DU PROJET :
Le présent marché est scindé en 5 lots, à savoir :
Lot n° 01 : la morgue
Lot n° 02 : bâtiments du service de propreté
Lot n° 03 : Bâtiments du port de plaisance
Lot n° 04 : Wall House
Lot n° 05 : Bâtiment de Stockage

6 - DUREE DU MARCHE :
La durée du marché est de cinq ans, renouvelable une fois sur une durée supplémentaire d'un an

7 - VARIANTES et OPTIONS :
Les variantes et les options sont acceptées.

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Le vendredi 21 décembre 2012
à 12 h – heure Saint-Barthélemy – pour les offres envoyées par courrier ou déposées contre récépissés.
à 17 h – heure France – pour les offres déposées sur la plateforme de dématérialisation

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE
Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaire

10 - PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES OFFRES :
Les offres devront parvenir soit :
par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou, déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.
Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation achat public à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_3-ggXJAdAd

11 - CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Critères de jugement des candidatures :
1. Capacités financières
2. Capacités professionnelles
3. Capacités techniques

12 - CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :
1. Valeur technique de l'offre (40 %) qui comprend :
Les moyens humains (35 %), les moyens techniques (30 %), l'organisation de la prestation (35%)
2. Prix (60 %)

13 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :
Les entreprises auront à produire, en même temps que leur offre, un dossier comprenant les pièces suivantes :
- Lettre de candidature (DC1).
- déclaration du candidat (DC2).
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (NOTI2) des certificats précités.
- attestations d'assurance de RC et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements de l'entreprise mandataire en cas de groupement comportant la forme et le capital social, l'adresse du siège ainsi que la (ou les) personne(s) habilité(es) à signer le marché.
- Références de l'entreprise pour des prestations similaires de moins de 5 ans.
- Niveau d'encadrement technique spécialisé
- Un mémoire de présentation générale de l'organisation de la prestation (personnel affecté au service)

14 - VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

15 - UNITE MONETAIRE = EURO

16 - MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

17 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :
Dossier à retirer à la Direction des Services Techniques, Hôtel de la Collectivité, La Pointe Gustavia, BP 113, 97098 SAINT BARTHELEMY.
Le dossier du marché peut être envoyé directement au candidat après demande par fax au 05.90.29.87.77 ou par email au dst@comstbarth.fr, ou téléchargé sur la plateforme de dématérialisation achat public.

Pour tout renseignement administratif et technique :
Direction des services techniques, Sophie OLIVAUD
Tel : 05.90.29.80.37
Fax : 05.90.29.87.77

18 - DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :
Le lundi 5 novembre 2012

Le Président
Bruno MAGRAS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITÉ DE SAINT BARTHÉLEMY

CONTRAT D'ENTRETIEN DES TERRAINS, ROUTES ET PLAGES

ANNONCE LEGALE

Marché de prestation de services
Appel d'offres

En application des articles 29, 33 et 40 du Code des Marchés Publics

ANNONCES LÉGALES

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :
Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 - PROCEDURE DE PASSATION :
Marché de prestations de services passé sous forme d'appel d'offres ouverts conformément aux articles 29, 33, 40 et suivants du Code des marchés publics

3 - OBJET DU MARCHE :
Le présent marché a pour objet l'entretien des terrains, routes et plages de la COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY.

4 - LIEU D'EXECUTION ET DELAI:
Les prestations sont à assurer au sein des lieux référencés par lot.

5 - CARACTERISTIQUES DU PROJET :
Le présent marché est scindé en lots à savoir :
Lot n°1 : Cimetières de Lorient et ses alentours
Lot n°2 : Cimetière de Public
Lot n°3 : Plage de Lorient et ses accès
Lot n°4 : Plage de Gouverneur et son accès
Lot n°5 : Plage de St Jean et ses accès
Lot n°6 : Plage d'Anse des Cayes, terrain de proximité et routes d'anse des cayes et Anse des Lézards
Lot n°7 : Plage de Flamands, terrain de proximité, route du fonds de Flamands
Lot n°8 : Plage de Grand Galet et accès au Fort Karl
Lot n°9 : Plage de Public et route d'accès
Lot n° 10 : Plage de Salines, routes, parking et chemin d'accès

6 - DUREE DU MARCHE :
La durée du marché est de cinq ans, renouvelable une fois sur une durée supplémentaire d'un an

7 - VARIANTES et OPTIONS
Les variantes et les options sont acceptées.

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Le vendredi 21 décembre 2012
à 12h – heure Saint-Barthélemy – pour les offres envoyées par courrier ou déposées contre récépissés.
à 17h – heure France – pour les offres déposées sur la plateforme de dématérialisation

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE :
Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaire

10 - PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES OFFRES :
Les offres devront parvenir soit :
- par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou,
- déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.

Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
- par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation achat public, lien :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_ryxMCVkCpm

11 - CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Critères de jugement des candidatures :
1. Capacités financières
2. Capacités professionnelles
3. Capacités techniques

12 - CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :
1. Valeur technique de l'offre (40 %) qui comprend : Les moyens humains (35 %), les moyens techniques (30 %), l'organisation de la prestation (35%)
2. Prix (60 %)

13 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :
Les entreprises auront à produire, en même temps que leur offre, un dossier comprenant les pièces suivantes :
- Lettre de candidature (DC1).
- déclaration du candidat (DC2).
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (NOTI2) des certificats précités.
- attestations d'assurance de RC et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements de l'entreprise mandataire en cas de groupement comportant la forme et le capital social, l'adresse du siège ainsi que la (ou les) personne(s) habilité(es) à signer le marché.
- Références de l'entreprise pour des prestations similaires de moins de 5 ans.
- Niveau d'encadrement technique spécialisé
- Un mémoire de présentation générale de l'organisation de la prestation (personnel affecté au service)

14 - VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

15 - UNITE MONETAIRE = EURO

16 - MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

17 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :
Dossier à retirer à la Direction des Services Techniques, Hôtel de la Collectivité, La pointe Gustavia, BP 113 97098 SAINT BARTHELEMY.
Le dossier du marché peut être envoyé directement au candidat après demande par fax au 05.90.29.87.77 ou par email au dst@comstbarth.fr, ou téléchargé sur la plateforme de dématérialisation achat public.

Pour tout renseignement administratif et technique :
Direction des services techniques, Sophie OLIVAUD
Tel : 05.90.29.80.37 - Fax : 05.90.29.87.77

18 - DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :
Le lundi 5 novembre 2012

Le Président, Bruno MAGRAS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITÉ DE SAINT BARTHÉLEMY

CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DES BÂTIMENTS DE LA COLLECTIVITÉ

ANNONCE LEGALE

Marché de prestation de services
Procédure adaptée

En application des articles 28, 29 du Code des Marchés Publics

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :
Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 - PROCEDURE DE PASSATION :
Marché de prestations de services passé sous forme de procédure adaptée conformément aux articles 28 et 29 et suivants du Code des marchés publics

3 - OBJET DU MARCHE :
Le présent marché a pour objet l'entretien et la maintenance des ascenseurs et monte-charge des bâtiments appartenant à la COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY.

4 - LIEU D'EXECUTION ET DELAI :
Les prestations sont à assurer au sein de chaque établissement référencé par lot.

5 - CARACTERISTIQUES DU PROJET :
Le présent marché est scindé en 3 lots, à savoir :
Lot n° 01 : Ascenseur de l'Hôtel de la Collectivité
Lot n° 02 : Ascenseur de la Capitainerie
Lot n° 03 : Ascenseur et monte-charge de l'aéroport

6 - DUREE DU MARCHE :
La durée du marché est de cinq ans, renouvelable une fois sur une durée supplémentaire d'un an

7 - VARIANTES et OPTIONS
Les variantes et les options sont acceptées.

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Le vendredi 30 novembre 2012
à 12h – heure Saint-Barthélemy – pour les offres envoyées par courrier ou déposées contre récépissés.
à 17h – heure France – pour les offres déposées sur la plateforme de dématérialisation

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE
Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaire

10 - PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES OFFRES :
Les offres devront parvenir soit :
- par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou,
- déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.

Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
- par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation achat public, lien :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_4inlUtyQ28

11 - CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Critères de jugement des candidatures :
1. Capacités financières
2. Capacités professionnelles
3. Capacités techniques

12 - CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :
1. Valeur technique de l'offre (40 %) qui comprend : Les moyens humains (35 %), les moyens techniques (30 %), l'organisation de la prestation et délais d'intervention en cas de panne (35%)
2. Prix (60 %)

13 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :
Les entreprises auront à produire, en même temps que leur offre, un dossier comprenant les pièces suivantes :
- Lettre de candidature (DC1).
- déclaration du candidat (DC2).
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (NOTI2) des certificats précités.
- attestations d'assurance de RC et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements de l'entreprise mandataire en cas de groupement comportant la forme et le capital social, l'adresse du siège ainsi que la (ou les) personne(s) habilité(es) à signer le marché.
- Références de l'entreprise pour des prestations similaires de moins de 5 ans.
- Niveau d'encadrement technique spécialisé
- Un mémoire de présentation générale de l'organisation de la prestation (personnel affecté au service)
- Délais d'intervention en cas de panne
- Liste des pièces de rechange incluses dans le contrat

14 - VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

15 - UNITE MONETAIRE : EURO

16 - MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

17 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :
Dossier à retirer à la Direction des Services Techniques, Hôtel de la Collectivité, La pointe Gustavia, BP 113 97098 SAINT BARTHELEMY.
Le dossier du marché peut être envoyé directement au candidat après demande par fax au 05.90.29.87.77 ou par email au dst@comstbarth.fr, ou téléchargé sur la plateforme de dématérialisation :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_4inlUtyQ28

Pour tout renseignement administratif et technique :
Direction des services techniques, Sophie OLIVAUD
Tel : 05.90.29.80.37 - Fax : 05.90.29.87.77

18 - DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :
Le mardi 6 novembre 2012

Le Président, Bruno MAGRAS

PASSEZ VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES
dans LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Depuis le 1er janvier 2012, le Journal de Saint Barth est habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales pour la collectivité de Saint Barthélemy
Tarifs réglementaires et compétitifs
Pour toute information, contactez-nous
au 05 90 27 65 19
ou envoyez vos annonces judiciaires et légales par mail
à journalsbh@wanadoo.fr

AVIS

Le conseil départemental de la Guadeloupe de l'ordre des médecins informe le public de l'ouverture le 12 novembre 2012 du cabinet médical du

Docteur Sophie **MAZUE-NAFFAH**
MÉDECINE GÉNÉRALE

Les Mangliers - Saint-Jean
Tél. : 0590 27 15 04 - Cell. : 06 90 50 67 55
Cabinet ouvert du lundi au samedi, sur rendez-vous.

ANTONIO ALMEIDA
0690 55 40 45
Deck
Ossature charpente
Menuiserie

Les Petites Annonces

Déposer votre texte accompagné de votre règlement au bureau du Journal de Saint Barth situé aux Mangliers (près de la Poste) à Saint-Jean avant le mardi 17h ou par la poste :
Journal de Saint Barth - BP 602 - 97098 Saint-Barthélemy cedex

Pour les rubriques suivantes : 10€ pour 2 parutions

- ❑ Bonnes Affaires,
- ❑ Moto,
- ❑ Automobiles,
- ❑ Nautisme,
- ❑ Voiliers
- ❑ Animaux,
- ❑ Demande d'emploi,
- ❑ Offre d'emploi,
- ❑ Demande de location

Pour les rubriques suivantes : 20€ pour 2 parutions

- ❑ Offres de location,
- ❑ Fonds de commerce,
- ❑ Immobilier,
- ❑ Terrains,
- ❑ Offres de services

Bonnes affaires

999-A vendre 1 lit superposé en bois 3 places. (bas largeur 150cm haut largeur 90cm) avec bureau en pied de lit + 2 tiroirs, avec matelas. tél. : 069054.74.40

Automobiles

999-Vends Quad Sym 2007 – 300cm3 avec top case – Prix 2000€ Tél. : 0690 54 74 40

Demandes d'emploi

1001- Recherche poste de «Responsable Comptable confirmée». Sens des responsabilités. Expérience : compta - paie - gestion. Prise en charge complète des dossiers : de la saisie jusqu'à la préparation du bilan comptable. Gestionnaire paie, déclarations sociales & administration du personnel Tél. : 06 90 41 95 65

Immobilier Vente

1003-A vendre, lot de 36 appartements meublés (42m2) sur Cupecoy - St Maarten, proche de l'Université de Médecine A.U.C. Bon retour sur investissement et nombreux avantages. Pour plus d'informations veuillez contacter : invest36.sxm@gmail.com

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

AV, charmante villa 2 ch. située sur les hauteurs de Vitet. Très belle vue mer Piscine en co-propriété. Bon potentiel locatif à l'année.
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

AV, villa 2 ch située sur les hauteurs de Grand Cul-de-Sac avec une magnifique vue sur le lagon en contrebas. Prix très intéressant.
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

AV, villa 3 ch située à Vitet avec une belle vue mer. Nécessite de gros travaux de rénovation. Vendue avec un permis valide de reconstruction pour villa de 3 ch.
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

Pauline PLASSE
Masseur Kinésithérapeute Diplômé d'Etat de l'IFMK de Toulouse
vous informe de sa Collaboration avec
Bernadette Maingard Ballagny
Masseur Kinésithérapeute DE
Rue du Bord de Mer à Gustavia
Tél : 0590 27 81 32 - 0690 37 22 32

Demandes de locations

Très urgent Agnes, (les Artisans) recherche petit logement pour son petit-fils et sa maman. Contact : Agnès 0690 49 27 44 ou Jean-Paul (Island Flavors) 0690 55 93 49.

Apts et Maisons à louer

A louer garage pour stockage à Gustavia à 600€ par mois. Contact agence Ici et La : 05 90 27 78 78

ICI & LA
Location - Gestion - Vente

www.icietlavillas.com
rental@icietlavillas.com

Tél. : 05 90 27 78 78 - Fax : 05 90 27 78 28
rue Samuel Fahlberg, Gustavia - 97133 Saint Barthélemy

St. Barth Properties | Sotheby's INTERNATIONAL REALTY
Artfully uniting extraordinary properties with extraordinary lives.
Le réseau mondial des Propriétés d'exception.

Gustavia Harbor, St. Barthélemy
0590 29 75 05
www.sothebysrealty-stbarth.com
sales.stbarth@sothebysrealty.com

BÉLIER - *du 21 Mars au 20 Avril*
Amour: Vous verrez la vie avec des lunettes roses : de quoi dérider votre entourage ! Vos sentiments et votre affectivité seront empreints d'une grande franchise. Travail-Argent: Dans votre métier, vous déborderez de dynamisme et d'esprit d'initiative. Ce sera le moment idéal pour vous occuper des questions matérielles. Santé: Bonne.

TAUREAU - *du 21 Avril au 21 Mai*
Amour: Vos sentiments, aussi profonds qu'ils soient, ne seront pas perçus à leur juste valeur. Vous devriez extérioriser davantage vos émotions. Travail-Argent: Ambiance studieuse, ce qui doit vous convenir tout à fait. Vous ne perdrez jamais de vue vos intérêts et ce n'est pas cette semaine que l'on réussira à vous faire lever le nez, même s'il est question de vous amuser. Santé: Bonne énergie.

GÉMEAUX - *du 22 Mai au 21 Juin*
Amour: Les rapports avec l'autre sexe seront teintés de romantisme. Les célibataires du signe auront toutes les chances de tomber amoureux. Travail-Argent: Il y aura de fortes chances pour que vos soucis prennent fin et que vos affaires prennent de l'expansion. Santé: Un manque de sommeil se fait sentir.

CANCER - *du 22 Juin au 22 Juillet*
Amour: Vous aurez la possibilité de consolider grandement des liens affectifs déjà existants. Travail-Argent: Vous allez sans doute multiplier les contacts et vous aurez raison. Ils peuvent aboutir à une collaboration qui se révélerait très favorable à vos intérêts dans les mois à venir. Santé: Attention au stress.

LION - *du 23 Juillet au 22 Août*
Amour: Votre partenaire semble distant et il s'éloigne de plus en plus de vous. Rétablissez vite la communication. Travail-Argent: Vos projets d'avenir seront prioritaires. Vous mettrez tout en oeuvre pour aboutir à une réussite. Santé: Nager, courir, marcher, vous ferait le plus grand bien, faites un choix, votre corps vous le réclame.

VIERGE - *du 23 Août au 22 Sept*
Amour: L'univers familial redevient plus calme, bien que la vie sentimentale semble assez houleuse. Travail-Argent: Vous avez du mal à fixer votre attention. Faites attention aux conséquences... Santé: Vous avez grand besoin d'aller prendre l'air.

BALANCE - *du 23 Sept au 22 Oct*
Amour: Vous trouverez dans le cocon familial le plus doux des refuges. Travail-Argent: Des entretiens et des contacts sont programmés. Demandez conseil à votre conjoint si vous devez prendre une décision qui influera sur votre avenir professionnel. Des discussions d'argent sont toujours possibles. Santé: Gorge fragile, ne vous découvrez pas.

SCORPION - *du 23 Oct au 22 Nov*
Amour: Soyez plus souple si vous voulez éviter des scènes conjugales. Les tensions devraient s'atténuer petit à petit. Le calme reviendra en fin de semaine. Travail-Argent: Jouez à fond la carte de la diplomatie et vous obtiendrez d'excellents résultats. Attendez un peu pour traiter une affaire délicate. Santé: Le dos, votre point sensible, pourrait se rappeler à votre souvenir... A surveiller.

SAGITTAIRE - *du 23 Nov au 21 Déc*
Amour: Vous ferez une rencontre surprenante, insolite. Cela vous déstabilisera quelque peu mais aboutira à une relation positive. Travail-Argent: Si vous pensez que la voie choisie n'est pas la bonne, n'hésitez pas à élargir vos horizons, plutôt que de vous enliser. Santé: Belle vitalité qui devrait durer.

CAPRICORNE - *du 22 Déc au 20 Jan*
Amour: Vous consoliderez les liens qui vous unissent à votre partenaire, aussi bien sur le plan spirituel que purement affectif. Travail-Argent: Même si vos suggestions sont rejetées, n'en faites pas une affaire personnelle et remettez-vous en question. Natifs du 1er décan, misez sur l'audace ! Santé: La perspective des prochaines vacances allégera nettement votre quotidien.

VERSEAU - *du 21 Jan au 18 Février*
Amour: Si vous pensez que l'amour de votre partenaire vous est totalement acquis, vous risquez d'être surpris. Travail-Argent: Terminé les paroles en l'air et les projets fumeux, vous vous attelez au travail avec des objectifs précis et l'intention de les atteindre rapidement. Santé: Vous pourriez subir une baisse de tonus physique et moral.

POISSONS - *du 19 Fév au 20 Mars*
Amour: Célibataire, vous pourriez vivre une belle histoire d'amitié qui pourrait se transformer, plus tard, en histoire d'amour. Travail-Argent: Vous aurez l'opportunité de mettre en valeur votre esprit créatif. Vos idées novatrices seront appréciées à leur juste valeur Santé: Vous aurez le sommeil léger.

SAINT-BARTH CARRELAGE
Jérôme Bardouil Artisan carreleur
Cell. : 06 90 75 22 06
email : bardouilsbh@gmail.com

GARAGE HENRI GREAUX
CARROSSERIE - ÉCHAPPEMENT
AMORTISSEUR
SARL RCA - COLOMBIER 05 90 27 77 67

FIXIT
Prestataire de Services Informatiques
Diagnostic & Solutions
DEPANNAGE PC
06 90 41 88 07

CARAIBE SECURITY
INCENDIE POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES
VENTE - ENTRETIEN - RECHARGE
FORMATION
TÉL. : 05 90 27 53 89 - CELL. : 06 90 61 17 19

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIECES OCCASIONS
VIDANGE BV AUTO + BANC OBDII
OUVERT À GRAND FOND DE 7H - 16H - TÉL. : 05 90 27 89 14

MENUISERIE SUR MESURE
❑ AMEUBLEMENT
❑ ESCALIER
❑ CUISINE
ETUDE PERSONNALISÉE GRATUITE
MARIGOT – 05.90.27.76.21
sbmenuiserie@wanadoo.fr
MENUISERIE

CHANGE CARAIBES
IMMEUBLE LE COLIBRI
AGENT AGRÉÉ WESTERN UNION
GUSTAVIA
(derrière la capitainerie)
TÉL. : 05 90 27 57 57

SG Communications
Agence Conseil en Communication
Affichage publicitaire
B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr

Référencez-vous dans cette page
À UN PRIX TOUT DOUX
05 90 27 65 19

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex
ISSN : 1254-0110 - Tél. : 05.90.27.65.19 - Fax : 05.90.27.91.60
journalsbh@wanadoo.fr - www.journaldesaintbarth.com

Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise
Gérante et Dir. de la publication Avigaël Haddad
Rédacteur en chef Hugo Lattard
Rédaction Rosemond Gréaux
Commerciaux : Ange Patureau, Nabil, Avigaël Haddad
Imprimeur Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parurion. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.

CROIX ROUGE	06.90 71.91.21
CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIERES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 OU 05.90.27.62.31
MÉDECIN DE GARDE	15 OU 05.90.90.13.13
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	
Sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ETAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSAIRE	05.90.27.60.27
SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7	05.90.27.64.88

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Frappier Gervais Odile	05.90.29.10.04
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Mazue-Naffah Sophie	05.90.27.15.04
Kerfah Hamid	05.90.29.61.26
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Acupuncteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.52.04.55
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.29.10.04

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Dermatologue : Augé Jean-Michel	05.90.27.63.35
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude	05.90.97 60 07
Ophtalmologistes: Cals Jean-Paul	05.90.87 25 55
Achebouche M.K.	05.90.87 25 55
Rident Véronique 06.90.41.93.92	05.90.51.10.90
Oto-rhino-laryngologiste – Chirurgie de la face et du cou	
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Rhumatologue/médecin ostéopathe	
Vuala Catherine	05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31
Orthodontie : Bovero Magali 0690.40.80.23	05.90.52.80.32

CABINETS DENTAIRES

Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Rousson Perrine	05.90.27.87.28
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.		05.90.29.27.65
Chiropracteur: Klein Gérard		06.90.64.87.40
Diététicien : Aurélie Beal		06.90.47.49.10
Infirmiers-Infirmières :		
Barbe Bardon Sophie	05.90.27.67.55	06.90.62.28.29
Baud Sébastien		06.90.37.08.22
Benoit Hélène		06.90.41.88.27
Cardon Isabelle		06.90.62.90.10
Cousin Dominique		06.90.37.29.05
Febrissy Gréaux Corinne		06.90.59.81.67
Macone Matthias		06.90.88.26.53
Melinand Cécile		06.90.37.27.42
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49	06.90.49.87.29
Masseur-Kinésithérapeutes :		
André Sandrine		05.90.87.20.09
Bertin Guylène	06.90.35.94.96	05.90.27.81.32
Baud Céline	06.90.58.57.82	05.90.27.67.86
Créteur Nicolas	06.90.302.705	05.90.27.67.86
Daniel Arnaud Marie		06.90.53.44.88
Godfrin Frédéric		05.90.27.67.86
Jourdan Véronique		05.90.29.72.42
Klein Gérard		06.90.64.87.40
Pastourel Delphine	06.90.65.76.35	05.90.27.67.86
Plasse Pauline	06.90.37.22.32	05.90.27.81.32
Maingard Bernadette		05.90.27.81.32
Marchesseau Christophe		05.90.29.48.10
Sorrentino Jean Christophe		06.90.71.53.57
Van Hove Frédéric		05.90.27.76.37
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86
Orthophoniste : Bouyer Christine		05.90.27.88.29
Ostéopathe : Chilah Yasmine		06 90 73 39 32
Grevin Stephanie		06 90 71.36.15
Vezzoso Brian		06.90.26.36.15
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique		05.90.29.24.26
Psychologue : Ardil-Brinster Monique		05.90.51.14.40
Bodin Vanessa		06.90.62.34.38
Chard-Hutchinson Aline		06.90.71.05.31
Psychothérapeute M.Laure Penot		05.90.52.00.55
Elyse Rouaud		06.90.50.94.16
Laetitia Santarelli		05.90.51.11.69

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :	05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Hôpital de Bruyn	05.90.52.05.32
VÉTÉRINAIRES Bitté Sophie	05.90.27.89.72
Kaiser Alexandre	05.90.27.90.91
Kaiser Benjamin	05.90.27.90.91
Kaiser Céline	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

C'EST DÉJÀ NOËL DANS VOTRE MARCHÉ U...

ÉCRIS VITE TA LETTRE AU PÈRE NOËL ET DÉPOSE-LA À L'ACCUEIL DU MAGASIN

LETTRE DISPONIBLE SUR FACEBOOK/ MARCHE U SBH OU À L'ACCUEIL

CONCOURS DE DESSIN DE NOËL

RÉALISE UN JOLI DESSIN SUR LE THÈME DE NOËL ET DÉPOSE-LE AU MAGASIN

RESULTATS LE 14 DÉCEMBRE 2012*

* Les 3 premiers se verront offrir des cadeaux et des chocolats.
Cette offre est limitée à une partcipation par enfant pour chaque jeu et aux enfants de moins de 10 ans - Jeu valable du 10 novembre au 10 décembre 2012.

MARCHE U

C. Commercial la Savane - St-Jean - Tél. : 05 90 27 68 16
Lundi au Jeudi : 8h - 13h & 15h - 20h - Vendredi & Samedi : 8h - 20h et Dimanche : 9h - 13h & 16h - 19h

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

21 JUIN 1991 - 8 NOVEMBRE 2012

NUMERO 1000

HORS SERIE

21 ANS D'HISTOIRE DE SAINT-BARTHELEMY ...

PAGE 2
1000 numéros, 21 ans d'histoire de Saint-Barthélemy

PAGE 10
Développement et modernisation

PAGE 14
Des crispations et des conflits

PAGE 16
Une île tropicale, des cylones

PAGE 18
On en parle aujourd'hui comme hier

PAGE 19
Nous les avons découverts les premiers

PAGE 21
Best of de Gzav

PAGE 22
Histoire du Journal de Saint-Barth

1000 numéros, 21 ans d'histoire de Saint-Barthélemy

1991 : le premier numéro fait l'effet d'une bombe

Le dossier de la semaine:
Tout ce qu'il faut savoir sur le POS.
Nos pages centrales: le rapport de présentation du POS du conseil municipal dans son intégralité

Journal GRATUIT

Le Journal de ST-BARTH

N° 1 Vendredi 21 Juin 1991 — "Seuls les faits sont réels" — Claude Bernard

Un nouveau journal..

A quelques jours de la consultation populaire "pour ou contre un POS"

M. Daniel Blanchard, Maire de St-Barth s'exprime sur les principaux problèmes de l'île: POS, statut, hôpital et information.

21 juin, premier jour de l'été...

SOMMAIRE

En une du premier numéro, sorti le 21 juin 1991, une interview du maire Daniel Blanchard qui évoque la création d'un plan d'occupation des sols (POS) à Saint-Barthélemy. La nuit suivant la parution du journal, des opposants pénètrent dans le jardin du rédacteur en chef du Journal de Saint-Barth, Georges Carrères, et collent des exemplaires de la «une» sur la façade de sa maison. Le POS ne verra jamais le jour, le journal gagne sa notoriété.

Chaque semaine, le Journal de Saint-Barth s'efforce de rendre compte des événements petits et grands, tragiques ou heureux, qui affectent le destin de l'île et de ses habitants. Lus rétrospectivement, ces événements sont la matière de l'histoire de Saint-Barthélemy qui, en 21 ans, a connu des coups du sort et franchi de nombreuses étapes. Que l'on pense à la catastrophe aérienne du 24 mars 2001 et du traumatisme qu'elle a longtemps causé. Ou à l'évolution statutaire qui a conduit Saint-Barthélemy à s'émanciper de la Guadeloupe, pour devenir une Collectivité d'outre-mer autonome.

n°3

Le Journal « ST-BARTH

Fête de Piteå: 14ème anniversaire de la commémoration du jumelage de la ville suédoise de Piteå et de l'île de St Barthélémy

Du 1er au 7 décembre 1991
Marathon Suédois à St Barthélémy et match de foot "France - Suède"

n°3

Le Journal « ST-BARTH

6ème édition des 24 heures du lagon

n°32

Saint-Barth perd un ami sincère et discret: Rudolf Noureev

n°146

Daniel Blanchard n'est pas candidat à sa succession

Mission accomplie pour le Rotary Club avec remise d'un bus de 12 places aux associati Handibarth et Les Gaiacs

n°146

Le Journal « ST-BARTH

Parfaite organisation et franc succès pour le 1er marathon de Gustavia

n°96

Transat AG2R Lorient - St. Barth

Jean Le Cam et Roland Jourdain premiers à Madère

n°150

Municipales

Bruno Magras candidat

n°156

Bruno Magras élu maire de St-Barth

Avec un taux de participation de 59,4% et 87,2% des suffrages exprimés en faveur de Saint-Barth-Horizon 2000, Bruno Magras devient le nouveau maire de Saint-Barthélemy.

Résultats off

n°197

Un Festival du Cinema Caraïbe à Saint-Barth

Le premier festival du cinéma Caraïbe de Saint-Barthélemy se déroulera du 25 au 28 avril 1996. Organisé avec le concours des associations culturelles de l'île (l'Ajoe, l'Ascco et le Centre Culturel de Saint-Barthélemy), cette manifestation a pour but de promouvoir le cinéma caribéen et ses cinéastes tout en faisant participer la population de l'île. «J'ai pensé qu'il serait intéressant de créer un festival pour le cinéma de la Caraïbe à Saint-Barthélemy», nous a expliqué Ellen Lampert-Gréaux, l'une des principales organisatrices, «nous souhaitons que ce festival permette de mieux faire connaître le cinéma caribéen et que la population de l'île puisse partager son héritage caribéen à l'occasion de la projection des films.» Dans ce but, des séances vidéo se dérouleront dans les écoles en présence des cinéastes et les professeurs pourront faire le lien entre les scénari des films et les livres des

Caribb... St. Barth

After its own music fest... film festival. The first ... held from April 25 throu... various cultural associatio... val will promote Caribbe... islanders. «I thought that ... a Caribbean Film Festiv... Gréaux, one of the festive... hope that this festival wil... public recognition. We als... islanders to become more... bean heritage.» In keepin... nings will be held in the isl... kers and teachers will be o... make links between film sc... Caribbean authors, from...

Douchy, quelle longévité !

n°189

Douchi a cent ans

n°782

"Douchy", nouvelle doyenne des Français

Elle a fêté ses cent ans le vendredi 16 février

Bon anniversaire Douchi!

n°190

Douchi le jour de son anniversaire en compagnie de son petit neveu, l'ancien maire Daniel Blanchard.

Née le 16 février 1896, Eugénie Blanchard, alias «Douchy», est devenue la doyenne des Français le 25 mai 2008, à l'âge de 112 ans. Puis la doyenne de l'humanité, le 4 mai 2010, à l'âge de 114 ans. Avant de s'éteindre quelques semaines plus tard dans la nuit du 4 novembre, à l'hôpital de Bruyn, à Gustavia, où elle était pensionnaire depuis une trentaine d'années. Ancienne religieuse, Douchy était une tante de Daniel Blanchard, maire de Saint-Barthélemy de 1983 à 1995.

n°202

Transat AG2R Lorient Saint-Barth

L'arrivée magique

Alain Gautier et Jimmy Pahun devancent Florence Arthaud et Jean Le Cam

Matinée magique, ce samedi 11 mai, dans une belle lumière de lever du jour, et devant une grande partie de la population de Saint-Barthélemy déjà sur les hauteurs pour scruter l'horizon. Dès 5h30 sur les quais, les journalistes, l'organisation de course et les amis des coureurs sont prêts à embarquer pour aller rejoindre le premier voilier annoncé à l'arrivée de cette superbe édition 2000 du Transat AG2R Lorient Saint-Barth. Après une partie à la rencontre de la course vit alors arriver le voilier rouge de Jimmy Pahun et Alain Gautier, deux amis de longues date aux palmarès impressionnants. Epuisés, mais heureux, avec un bateau en bon état, le duo vainqueur franchissait la ligne devant le port de Gustavia dans un tonnerre d'applaudissements, de klaxon et de corne. Ils venaient de boucler leur première Transat AG2R, à possibles mais force est de constater que Saint-Barth vient encore une fois de remplir son contrat et une onde du comité de course, du Saint-Barth Yacht Racing club et du service de presse tenait, après ce samedi particulièrement brillant, à remercier chacun pour la bonne tenue et la discipline dans laquelle cette arrivée du très gâteau s'est déroulée.

n°312

Après la victoire de l'équipe de France

La tornade bleue à Saint-Barth !!!

n°372

Marius célèbre les 50 ans de son bar

Le Select en fête!

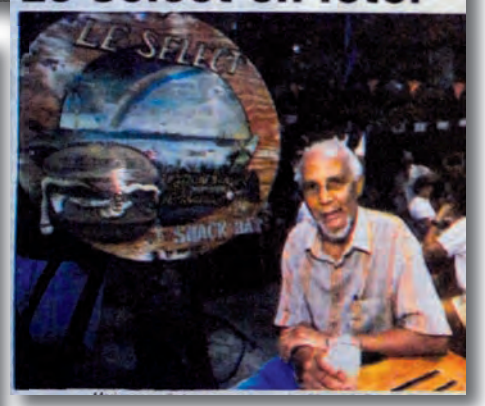

Un Festival exceptionnel

n°383

Trois semaines de musique et de danse à l'occasion de la seizième édition du Festival de Musique

édition 2000 du ... pire Brass Quintet, une

Loi d'orientation sur les DOM

LE LIBRE SERVICE AMC ASB SINCE 1890

L'ANNIVERSAIRE de folie 50 ans

les lots à gagner cette semaine

1 iPad, 1 TV LCD 55cm, 1 lecteur DVD salon, 1 lecteur MP3 4Go, 1 plancha Tefal, 1 ménagère Laguiole
1 duo moulin poivre sel électrique, 2 bons d'achat de 50 € et 5 x 50 points fidélité

vos points x5 sur tout le rayon fruits et légumes,
et toujours x2 sur l'ensemble des rayons
venez vite participer dans tous les magasins ASB

Jeu gratuit sans obligation d'achat. Bulletins de participation à retirer en caisse dans tous les magasins du groupe ASB participant au jeu. Règlement du jeu disponible en magasin. Photos non contractuelles.

n°401

Transat AG2R

Rendez-vous dans deux ans

Richard Lédée et Markku Härmälä accueillis en vainqueur, dimanche matin.

n°440

par le
lub, le
i s'est
ceinte
istavia
Autant
els où
ps de
entée,
ui se
ant la
est ici
s pré-
tradi-
poche
ançais
Saint-
c'est à
% des
e sta-
filière
e une
, cela
ix du
ite p.6

Première réunion du conseil mun

Bruno Magras réélu maire

Réuni dans la salle des délibérations de la mairie dimanche matin, le conseil municipal a élu Bruno Magras maire de Saint-Barthélemy à la majorité, par 25 voix sur 28 (suite page 2).

2001 : Crash du Twin Otter d'Air Caraïbes, l'île sous le choc

n°441

le Journal de Saint-Barth

N° 441 - Mercredi 28 mars 2001 - Wednesday March 28, 2001 "Chaque semaine, toute l'actualité" 1,50 F

Après le crash du vol TX 1501 d'Air Caraïbes

Saint-Barth, île en deuil

Plus de 700 personnes assistaient lundi à la cérémonie religieuse célébrée à l'église catholique de Gustavia en hommage aux victimes de la catastrophe.

Il est 16h15 passé, ce samedi 24 mars 2001, lorsque un Twin Otter affrété par Air Caraïbes, effectuant la liaison Juliana Saint-Barth, avant de survoler le col de la Tourmente, perd soudainement sa portance. L'avion pique en vrille et s'écrase derrière une maison des hauteurs de Public. Les dix-sept passagers et les deux pilotes sont tués, de même qu'Augustin Questel, propriétaire de la maison, ravagée par les flammes. 20 morts, le bilan est dramatiquement lourd pour une île de moins de 9.000 habitants. L'important traumatisme causé à Saint-Barthélemy sera peu à peu exorcisé, la catastrophe étant depuis commémorée chaque année devant la stèle érigée sur les lieux de l'accident.

Actualités

Le Twin Otter d'Air Caraïbes s'écrase à Public

Le samedi le plus noir de l'histoire de Saint-Barth

Photos Gérald Tessier et Tony Duarte - Design Florence Voix

matin

le Carré & Lounge Restaurant

Cocktail Bar

Pop corn Carré d'Or **9,00** - Pa
Bruschetta au Pesto **12,00** - Ba
Confiture d'Oignon Rouge **9,**
croustillant au wasabi et wakam
volailles en Persillade **15,00** - Quesadilla au Manchego,
mais et huile de truffe **9,00** - Planche de charcuteries et
Fromages, Pain des bois grillé **14,00** - La soupe du Jour
Chaude ou Froide **11,00** - Salade de Poireaux en Habit
Rouge **13,00** - Mousseline de Tomates et Chèvre frais,
Cappuccino Basilic **18,00** - Brioche d'Œuf Poché Sauce
Meurette et Céleri Paille **16,00** - Gnocchi Maison à la Langouste, Mousseline Gingembre, Citronnelle **19,00** - Ceviche de Thon Jaune, Lime, Oignon Rouge, Pastèque, Radis et Jalapenos **18,00** - Crudo de Vivanneau au Yuzu, Tartare de Tomates et Olives **17,00** - Mahi-Mahi poêlé, Câpres, citron, tomate, Pomme de Terre écrasée à l'huile d'olive de Kalamata **22,00** - Entrecôte Angus à la Plancha, Jus au Poivre Long **26,00** - Mérou
silic et Tomate Spaghettini
de Volaille au Gingembre et Lim

soir

Quiche Du Jour **9,00** - Sandwich Pain des Bois, Chèvre aux Herbes, Roquette, Olives **9,00** - Lasagne Du Jour **11,00** - Pita Sandwich, Poulet Grillé au Balsamic, Salade, Carciofin **9,00** - Bagel au Saumon Fumé, Cream Cheese, Aneth Citron, Câpres, Alfafa,Oignon Rouge **12,00** - Mahi Mah Sliders, Mayo épicée et Oignon Rouge, Frites et Cole Slaw **14,00** - Carpaccio de St Jacques, huile d'olive, Citron e Copeaux de Parmesan **17,00** - Special Langouste Rolls Cole slaw et Roquette, Parmesan **18,00** - Tartare de File de Bœuf, façon Classique **22,00** - Crudo de Vivanneau au Yuzu, Tartare de Tomate et Olives **17,00** - Salade de Roquette, Poires, Pignons et Pécorino **14,00** - Ceviche de Thon Jaune, Lime, Oignon Rouge, Pastèque, Radis et Jalapenos **18,00** - Salade de Légumes Frais, Carpaccio de Tomates Balsamic, Chèvre frais,Carciofini **15,00** - Sliders Burger au Bacon et sauce Tartare (3 mini burger) **14,00** - Bagel au Pastrami, Sauce Feu d'Enfer, Oignon, Salade et Tomate **14,00** - Salade Caesar
Pommes, Glace Caramel
Rhum Clément Vieux

midi

Le Carré d'Or, Gustavia ▪ T. +(590) 590 52 46 11
info@lecarresbh.com ▪ www.lecarresbh.com

Ouverture du procès, cinq ans plus tard.
Après la catastrophe, l'instruction judiciaire fera apparaître la responsabilité du pilote, décédé, qui a effectué une fausse manœuvre en vol. Mais aussi celle du responsable des opérations aériennes d'Air Caraïbes, comme de la compagnie, pour n'avoir pas respecté l'obligation de faire effectuer un vol d'entraînement à ce pilote, qui n'avait pas eu les commandes de l'appareil depuis 124 jours. Ouvert cinq ans après les faits, le procès se soldera par la condamnation du responsable de la compagnie aérienne et d'Air Caraïbes – une première en France - reconnus coupables d'homicide involontaire. Une condamnation confirmée en appel près de deux ans plus tard, en mai 2008.

n°692

N°65

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 – Fax : 05 90 27 91 60
e-mail : journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

n°699

n°765

JSB- 30 janvier 2008 - 765

Le procès en appel du crash de Saint-Barthélemy s'achève aujourd'hui

Le procès en appel du crash de Saint-Barthélemy qui a fait 20 morts le 24 mars 2001 s'est ouvert hier, mardi 29 janvier, au Palais de Justice de Basse-Terre. Il voyait comparaître à nouveau Richard Degryse, responsable des opérations aériennes d'Air Caraïbes à l'époque des faits et la compagnie Air Caraïbes au titre de personne morale. Tous deux avaient été reconnus coupables d'homicides involontaires «par violation manifestement délibérée d'un obligation de prudence ou de sécurité» lors du procès de première instance les 29 et 30 juin 2006 devant le tribunal correctionnel de Basse-Terre. En l'espèce, pour n'avoir pas respecté l'obligation du vol d'entraînement pour un pilote reprenant les commandes d'un appareil plus de 90 jours après les avoir quittées. Ils avaient respectivement écopé d'un an d'emprisonnement dont six mois ferme et de 10 000 euros d'amende, et de 75 000 euros d'amende. Ils avaient fait appel de la décision, ainsi que la partie civile et le parquet. Seule la compagnie Axa, assureur de la compagnie, absente lors du premier procès.

Au président qui leur demandait les raisons de leur décision à faire appel, Richard Degryse qui avait, un temps, exprimé son intention de ne pas y recourir, a expliqué qu'il en avait le droit, et qu'il n'agissait pas seul dans cette affaire. Serge Tsygalnitzky, a quant à lui indiqué qu'il y avait eu beaucoup de débats au sein de la compagnie et que pour sa part, il n'y était pas particulièrement favorable.

Pression de l'assurance

Le 25 janvier, lors de la conférence de presse donnée à Paris, Karine Paris, fille d'une victime du crash et présidente de l'Adfv avait indiqué que «le sentiment des familles est qu'Air Caraïbes a décidé

n°491

n°637

De la commune à la COM, l'évolution statutaire

Dès les années 60, Saint-Barthélemy a souhaité s'émanciper de la Guadeloupe. Mais ce n'est qu'au milieu des années 90 que le projet a muri et a été soumis par les élus de l'île, au département de Guadeloupe d'abord, au plus haut sommet de l'Etat ensuite. Le Journal de Saint-Barth s'est attaché à présenter chacune des étapes de ce long processus qui a aussi connu ses hésitations, ses fausses pistes. Avant de conduire à la consultation historique du 7 décembre 2003, où les électeurs de Saint-Barthélemy se sont prononcés à plus de 95% en faveur du changement de statut. Et à l'installation pour la première fois du conseil territorial, le 15 juillet 2007, faisant de Saint-Barthélemy une Collectivité d'outre-mer autonome.

n°226

Régime institutionnel

Le Conseil Général de la Guadeloupe dit oui au statut particulier

Le président du conseil général, Dominique Lar… d'une réunion qui s'est t…

n°568

CONSULTATION POPULAIRE DIMANCHE

SAINT-BARTH FACE À SON DESTIN

De la réponse que formuleront dimanche les électeurs de Saint-Barth, dépend non pas l'avenir, mais le destin de l'île. S'ils répondent massivement "Oui" à la question que leur posera à cette occasion le président de la République, le gouvernement s'est notamment engagé à poursuivre le processus d'évolution qui conférera à Saint-Barth son nouveau statut : celui de Collectivité d'outre-mer dotée d'un pouvoir de décision inédit, dont celui de décider de sa fiscalité et d'édicter des règles de droit local. S'ils répondent en majorité "Non", Saint-Barth restera une des communes de Guadeloupe, un statut qu'elle a acquis en 1946 avec la …

n°569

Jusque tard dans la nuit, la population rassemblée sur le parvis de l'hôtel de ville a célébré dimanche soir la victoire du Oui.

SAINT-BARTH COLLECTIVITÉ D'OUTRE-MER

C'est OUI !

n°742

ACTUALITÉS 02

Bruno Magras premier président de la COM de Saint-Barthélemy

"Collectivité de Saint-Barth bonjour!" annonçait-on lundi matin au bout du fil à l'Hôtel de la collectivité, qui arbore depuis samedi sa nouvelle appellation en façade. Ni une, ni deux, les employés de la mairie -heu, pardon-, de la collectivité, se sont adaptés au nouveau statut de l'île, officiellement devenue Collectivité d'Outre-mer dimanche matin.

Tout a commencé en salle des délibérations, avec l'élection du président de la collectivité, et un Bruno Magras qui faisait l'unanimité des dix-neuf membres du Conseil territorial. Une unanimité très appréciée de tout le Conseil territorial, qui y a vu le premier signe d'une fructueuse collaboration entre l'ensemble de ses membres.

Prévue à huit heures, la cérémonie a pris un peu de retard, Benoît Chauvin - conseiller territorial d'opposition- ayant averti qu'il était susceptible de se faire poser en urgence quelques points de suture après s'être blessé un doigt.

De l'avis du -nombreux- public présent, l'atmosphère était exceptionnelle, et est encore montée d'un cran avec l'arrivée du secrétaire …

nom respectif. Le groupe majoritaire a présenté pour sa part une liste de six noms: Yves Gréaux, Nicole Gréaux, Michel Magras, Marie-Thérèse Weber, Jean-Pierre Magras et Maxime Desouches. M. Desouches, à l'origine conseiller territorial d'opposition, a réussi à négocier avec Bruno Magras et les élus de la liste Saint-Barth d'abord, et rejoint ainsi la majorité.

En présence de huit candidats pour six postes, il a fallu procéder à l'élection des six membres du Conseil exécutif. Sans surprise, la liste du groupe majoritaire du Conseil territorial a été élue à une écrasante majorité.

Les membres du Conseil territorial ont ensuite pris ces six noms, et élu les quatre vice-présidents et les deux membres du Conseil exécutif.

- Yves Gréaux a été élu premier vice-président, avec 18 voix et un vote blanc.
- Nicole Gréaux a été élue deuxième vice-présidente, avec 19 voix.
- Michel Magras a été élu troisième vice-président, avec 18 voix et un vote blanc.
- Marie-Thérèse Weber a été élue quatrième vice-présidente, avec 18 voix et un vote blanc.
- Jean-Pierre Magras a été élu membre, avec 18 voix et un vote blanc.
- Maxime Desouches a été élu membre, avec 16 voix et 3 votes blancs.

Le statut en quelques dates

Si l'on évoquait déjà l'idée d'un statut particulier pour Saint-Barth dans les années 60, c'est en 1996 seulement que cette possibilité a été envisagée sérieusement par la classe politique, sollicitée par Bruno Magras, élu à la tête de la commune en 1995.

28 octobre 1996
Le Conseil général de Guadeloupe vote une délibération favorable au principe de l'érection de Saint-Barth en collectivité à statut particulier, et met en place une commission chargée d'étudier le contenu de cet éventuel statut.

29 janvier 1998
Le Conseil général de Guadeloupe vote une délibération favorable au projet visant à

SIBARTH
REAL ESTATE
Tel. : (590) 590 29 88 91, Fax : (590) 590 27 85 22
Email : www.sibarthrealestate.com, estates@sibarthrealestate.com
A PASSION FOR EXCELLENCE

EXCLUSIVE AFFILIATE OF
CHRISTIE'S
INTERNATIONAL REAL ESTATE

Tendances Low cost

Décoration - Luminaires - Art de la Table - Mobiliers de jardin
Salons - Salles à manger - Chambres à coucher - Matelas

ARRIVAGE CONTAINER 15 MODÈLES EN EXPO

TOP 3 ici paiement en 4 fois*

UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.

* Offre réservée aux particuliers porteurs de la Carte Bancaire CB pour un achat compris entre 250 € et 2500 € réglable dans un délai maximum de 90 jours.

• Quartier du Roy - ANSE DES CAYES •

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Tél. : 05 90 27 65 37 - Fax : 05 90 27 50 37

n°637

FINALE DU CHAMPIONNAT DE GUADELOUPE DE RUGBY

LES BARRAS CHAMPIONS POUR LA TROISIÈME FOIS

n°669

CHRISTIAN LAPORTE DE RETOUR DU DAKAR 2006

LE PILOTE DU TEAM ST BARTH ACCUEILLI EN HÉROS

n°740

Election du Conseil territorial

ÉCRASANTE VICTOIRE de la liste "Saint Barth d'Abord"

Neuvième édition de la Transat Ag2r

C'est parti !

n°777

L'image du bonheur : Miguel Danet entouré de ses parents qui avaient fait le déplacement à Concarneau pour encourager leur fils. Depuis, l'enfant prodigue a pris la route des Alizés... comme les 51 autres marins embarqués sur les 26 Figaro Béneteau au départ de la neuvième éditionde la transat Ag2r "Concarneau - Saint-Barth". Lire pages 2 et 3

n°819

ISLAND OPTIC

VOTRE OPTICIEN

LES **NOUVELLES COLLECTIONS** SONT **ARRIVÉES**

roberto cavalli · Ray-Ban · Persol · OLIVER PEOPLES · MYKITA · CULTER AND GROSS · Polaroid Polarized Sunglasses · TOD'S EYEWEAR · MARC JACOBS · GUCCI · VERSACE · VOGUE eyewear · D&G · CARRERA EYEWEAR

et bien d'autres

Du lundi au samedi de 9h à13h et de 15h à 19h

Rue de la République - Gustavia - 05 90 27 62 21 / 06 90 57 61 87 - island-optic@orange.fr

TOP 3 ici paiement en 4 fois*

* Offre réservée aux particuliers porteurs de la Carte Bancaire CB pour un achat compris entre 225 € et 2500 €. Valable dans un délai maximum de 90 jours.

n°849

n°870

n°889

n°945

n°949

n°955

n°967

16 Novembre 2012
Réouverture
Bar'tô
Laissez-vous tenter par notre nouvelle carte
aux accents méditerranéens
à partir de 19h30

Hôtel Guanahani & Spa
Grand Cul de Sac
Reservations : 05 90 52 90 00
LEADING HOTELS

17 Novembre 2012
Réouverture
Indigo / Indigo on the Beach
Venez decouvrir notre nouvelle carte
élaborée par Philippe Masseglia et Nicola de Marchi
à partir de 12h30

Hôtel Guanahani & Spa
Grand Cul de Sac
Reservations : 05 90 52 90 23
LEADING HOTELS

21 ans de développement et de modernisation

1996 : Internet à la une

n°210

Le web est encore balbutiant mais il fait tout de même la une du numéro 210, le 7 juillet 1996, avec la création d'un premier site consacré à Saint-Barth. Bien vu ! Cette révolution technologique se doublera d'une révolution des modes de vie et transformera considérablement la société.

Saint-Barthélemy a bien changé, en 21 ans. Autrefois vierge et rugueuse, l'île s'est progressivement alignée sur les standards les plus exigeants en matière de confort et d'équipement, qu'il s'agisse d'infrastructures médicales, aéroportuaires, hôtelières. Inlassablement, pendant ces années, comme les précédentes, les habitants de Saint-Barthélemy ont rénové, bâti, construit. Chaque fois qu'une pierre a été posée à l'édifice, le Journal de Saint-Barth a souhaité en rendre compte.

n°6

ST-BARTH 5

Mise en service de la seconde unité de dessalement

Dès le branchement effectué par EDF, la nouvelle unité de production d'eau douce par dessalement de l'eau de mer a été mise en service, le 23 octobre. Désormais la production totale sera de 1.200 m3 par jour.

n°184

Réouverture de l'Eden Rock le 10 janvier

Une page de l'histoire de St-Barth vient d'être tournée

n°309

été prise le 12 juin

Une nouvelle mairie pour Saint-Barth

n°31

La restauration du Wall House a commencé

9ème Festival de Musique (suite)

n°455

Pour la troisième fois

Le Femur dote l'hôpital de nouveaux équipements médicaux

TRAITEUR ST BARTH

GREEN IS BETTER !!!

TRAITEUR ST BARTH

NOUVEAU À GUSTAVIA, SALAD BAR CONCEPT

CUSTOMISEZ VOS SALADES !!!

TARIFS ET FORMULES REVISITÉS

SALADES / SANDWICHES / PLATS DU JOUR / PÂTISSERIES MAISON / BOISSONS ....

Sur place ou à emporter, Port de Gustavia (Les Boucaniers) - Tel : 05 90 27 73 00

St Barth Villa

LUXURY REAL ESTATE

Conception : www.kevinbrillon.com / Photo : www.laurentbe...com

FEW VILLAS IN PARADISE FOR SOME HAPPY FEW

St Barth Villa
LUXURY REAL ESTATE

Tel. +590 590 873 080
Fax : +590 590 873 089
contact@stbarth-villa.com

Avalon Real Estate
Immeuble Lafayette - Gustavia
97133 Saint Barthélemy

www.stbarth-villa.com

n°471

CONVOYÉS PAR LA MARINE NATIONALE

LES € UROS SONT ARRIVÉS !

Quatre tonnes d'euros en pièces sont arrivées dimanche à Saint-Barth, convoyées par le Champlain, un aviso de la marine nationale. Ci-contre, un kit commerçant de 222 euros.

n°737

L'ancienne caserne des pompiers abritera la paierie

Tribunal sous la période suédoise, l'ancienne caserne des pompiers de Gustavia entièrement reconstruite pourrait devenir la future «Paierie territoriale», le nom qui sera donné à la trésorerie à la création de la Collectivité d'outre-mer. A moins que la future collectivité ne décide de construire un autre bâtiment sur le terrain de l'actuelle trésorerie. En attendant, le conseil municipal qui en a délibéré à l'unanimité, a décidé d'affecter provisoirement une partie des locaux du nouveau bâtiment à Annette Tricoire, receveuse de Saint-Barthélemy en poste depuis le mois de janvier. Elle devrait disposer du rez-de-chaussée ainsi que d'un des six bureaux situés à l'étage. Le maire a par ailleurs proposé que le reste des locaux soit affecté ultérieurement au futur Conseil économique, social et culturel et à la Chambre interprofessionnelle quand ceux-ci auront été crées. Les permanences des services d'Etat pourraient également y trouver refuge.
Ce nouveau bâtiment a été construit sur trois étages comprenant une zone d'attente et d'accueil avec un bureau au rez-de-chaussée,

découpée
précédem
anciens no
rebaptisées
nouveaux
mière fois.
ont disparu
même si la
reste acqui
Couturier
Suède ; la
zey, du non
tavia sous l
notamment
cane ; et la
de Pitea, ce
thélemy est
nouveaux
personnag
Saint-Barth
lée à deven
de ce botar
auteur d'un
l'île publié
la rue Lubi
teur qui ap
première gu
jour l'île à
bien souver

n°764

Marie-Jo, compagne du président Bruno Magras, représentante de la ma
Hallyday et Philippe Poupon, le navigateur au long cours, parrain du Capitaine

8450 habitants à Saint-Barth au 1er janvier 2007

L'Insee a rendu public le 15 janvier le chiffre de la population de Saint-Barth à l'issue de la campagne de recensement menée en janvier et février 2007. L'île compterait 8450 habitants. Lire page 3.

LIONVIE VERT EQUATEUR
LE CONTRAT D'ASSURANCE VIE QUI PREND SOIN DE VOTRE AVENIR

n°472

MULTIMÉDIA

L'INTERNET À HAUT DÉBIT PROCHAINEMENT À SAINT-BARTH

Claude Pouey et Joseph Coezy, respectivement directeur régional et responsable des îles du Nord France Télécom, l'ont annoncé mercredi dernier : "l'ADSL, internet à haut débit, arrivera à Saint-Barth mi 2002".

n°968

La télémédecine : ce qu'elle va permettre

SAINT-BARTH BUCKET 2012

n°971

Internet : vers un 2° fibre optique entre Gustavia et Lorient

La Collectivité souhaite passer sa propre fibre optique entre les nœuds de raccordement abonnés (NRA) de Gustavia et de Lorient. Un câble de fibre optique, installé par l'opérateur Orange, relie déjà Lorient à Gustavia. La Collectivité souhaite passer sa propre fibre avec pour objectif de la sous-louer aux autres opérateurs présents à Saint-Barthélemy, Dauphin Telecom et Mediaserv. Ce chantier, une fois terminé, permettra à la partie de l'île située au vent, qui dépend du NRA de Lorient, de bénéficier d'une meilleure connexion internet, la fibre optique étant la dernière née des technologies qui permet le débit le plus fort et le plus constant. La Collectivité a achevé les travaux de pose des fourreaux permettant d'accueillir la fibre optique entre Gustavia et Lorient. Il lui faut désormais passer un appel d'offre pour attribuer le marché de la pose de la fibre.

DAUPHIN TELECOM
MOBILE INTERNET FIXE
Saint-Barth

l'opérateur téléphonique local... à votre service !

La création de Dauphin Telecom remonte à 1998 sur Saint Martin.
En 2000, une première agence Dauphin Telecom ouvre ses portes à Saint-Barthélemy, aux Mangliers (St-Jean), avant de laisser place à l'actuelle agence de Gustavia (rue du Roi Oscar II). A cette période Dauphin Telecom propose des offres de téléphonie fixe.

En 2005 l'ADSL est disponible sur la zone de Gustavia, et début 2006 à l'occasion de l'arrivée de la 8ème AG2R, c'est l'ouverture du réseau mobile et l'extension de la zone ADSL sur Lorient.

Le service de rechargement Top Up sera lancé sur le village de la Transat AG2R 2010, et cette course étant un évènement majeur sur Saint-Barthélemy, c'est également à cette occasion que Dauphin Telecom a choisi, cette année, de lancer la 3G+. Les clés 3G+ permettent de rester connecté à internet, tout en gardant une grande mobilité.

Cette année fût également l'occasion de mettre à disposition sur la capitainerie, du très haut débit SHDSL 20Mo/20Mo, qui permet aux organisateurs d'évènements de pouvoir retransmettre en direct les arrivées nautiques à travers le monde entier.
Ce très haut débit est depuis installé et livré dans différents hôtels de l'île qui ont fait le choix de répondre à une très forte demande de leur clientèle.

C'est ainsi que Dauphin Telecom Saint-Barth développe et propose des offres adaptées aux particularités de nos îles.
Cette proximité entretenue depuis tant d'années, ne cesse d'animer les collaborateurs de l'opérateur telecom. Elisabeth (responsable d'agence) et son équipe, Maud, Cécile et Nadia ont plaisir à vous accueillir pour vous renseigner sur toutes les offres et nouveautés, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

"Voici donc 12 ans que Dauphin Telecom est votre opérateur local à St-Barthélemy, et nous vous assurons que notre volonté est de vous proposer toujours plus de proximité, de services et de technicité."

L'équipe Dauphin Telecom St-Barth à votre service !

Avec vous au quotidien...

Pour les 20 ans de votre journal,
Dauphin Telecom vous offre 25€ de bon cadeau!*
(sur présentation de cette page en agence)
Dauphin Telecom St-Barth : Rue du Roi Oscar II- Gustavia

(*) offre valable sur l'ensemble des produits en agence hors promotions "Double Topup"

Des crispations et des conflits

Tout n'est pas toujours rose, à Saint-Barthélemy comme ailleurs. En 21 ans, bien souvent, les habitants de Saint-Barthélemy, parce qu'ils voyaient leurs intérêts, leurs convictions, menacés ou bafoués, se sont dressés, parfois même violemment. Sur la question fiscale, notamment. Cela a toujours été le rôle du Journal de Saint-Barth que d'enregistrer ces crispations et ces conflits, qui ne trouvent pas leur place sur papier glacé.

1998 : L'épineuse question fiscale

n°321

Vers un conflit majeur

Dialogue difficile entre le maire Bruno Magras et le nouveau sous-préfet David Julliard à l'occasion de sa première visite officielle à Saint-Barthélemy.

Entre le sous-préfet David Julliard et Bruno Magras, côte à côte en une du numéro 321, paru le 14 octobre 1998, le courant est électrique. Bien qu'il en porte sur la photo, le nouveau représentant de l'Etat ne prend pas de gants pour menacer des foudres de l'administration fiscale quiconque se soustrairait à l'impôt à Saint-Barthélemy. Face à lui, élus et socioprofessionnels de l'île n'en démordent pas. Ils veulent faire reconnaître la spécificité historique de l'île, son statut de port franc hérité de la Suède et le peu de cas que lui a fait Paris pendant de longues décennies. Le conflit paraît inévitable. Il aura bien lieu. Econduits à plusieurs reprises, les agents du fisc ne pourront effectuer leurs contrôles que sous protection de la gendarmerie. Le statut de Collectivité d'outre-mer accordé à Saint-Barthélemy, désormais libre de choisir sa fiscalité, éteindra ces querelles.

n°275

Gustavia bloquée vendredi pendant deux heures

Une manifestation qui aurait pu mal se terminer

Trois jeunes transférés à Basse-Terre

n°286

Vacances privées ou campagne électorale?

Jean-Marie Le Pen sème le trouble à Saint-Barth

n°313

Une journée île morte

Contre les contrôles fiscaux.....

n°387

Fiscalité

Durcissement de la situation

n°384

le Journal de Saint-Barth

N° 394 - Mercredi 5 avril 2000 - Wednesday April 5, 2000 "Chaque semaine, toute l'actualité" 1,50 F

Une escalade très dangereuse

Les gendarmes sur le quai de la République avant leur départ vers la vedette des douanes.

Après les affrontements de vendredi à l'occasion d'un contrôle fiscal effectué par sept inspecteurs de la Direction Nationale des Enquêtes Fiscales à Flamands, Saint-Barth poursuit sa route sur une pente de plus en plus dangereuse. Ce qui avait commencé par de simples reconduites d'agents de l'administration fiscale au bateau et à l'avion, s'est transformé récemment en bris de

tent les moyens pour arriver à leurs fins en prenant le risque d'être confronté à des réactions violentes. "Rien n'arrêtera les contrôles," a prévenu le sous-préfet, qui souligne que l'Etat ne reculera pas contre ce qu'il estime être de "l'intimidation". Dans le camp d'en face, les membres du syndicat du bâtiment ne veulent rien entendre, clamant leur bon droit et s'estimant agressés.

ne comprennent pas, que jugent peu réalistes politi ou dangereuses écono ment, en s'opposant les autres, ils ont contribué rienter de nombreux habit l'île, il est vrai plus préoccu la taille de leur portefeuille tention de permis de cor que par l'avenir de Saint-B my. Bruno Magras a propo ganiser une réunion avec

n°388

Projet de loi d'orientation

Des transferts de compétences, deux nouvelles taxes et rien sur la fiscalité

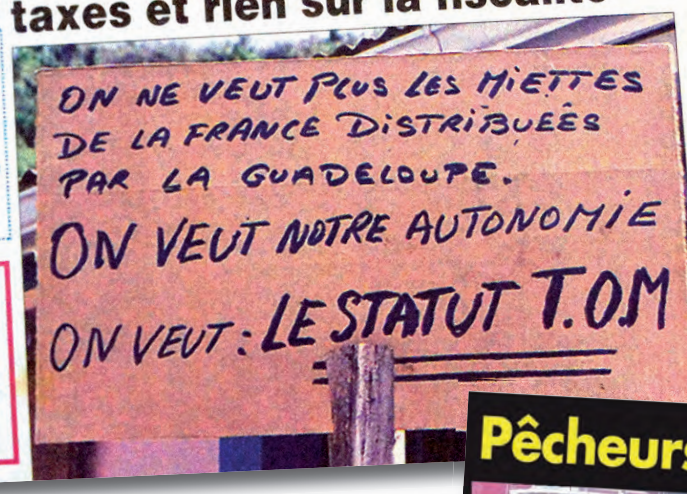

n°759

Pêcheurs : ça bloque!

De 5 à 17 heures, les marins pêcheurs de Saint-Barthélemy ont bloqué l'accès au port de Gustavia et interdit l'embarquement des passagers à l'aéroport durant quatre heures. Ils entendaient protester contre le prix du carburant. *Lire page 2 et 3.*

n°529

En solidarité avec un des leurs présenté devant le tribunal de police

Les pompiers manifestent leur colère

Près de deux cents personnes avaient répondu à l'appel des pompiers qui invitaient la population à manifester son incompréhension face à la comparution devant le tribunal de police de Patrick Blanchard. Jeune pompier professionnel, celui-ci était prévenu de deux infractions qu'il aurait commises lors du renversement le 25 février 2002 du camion anti-incendie dont il était le conducteur. *Lire page 2*

MARCHÉ U

souhaite
un bon 1000ème
au Journal de Saint-Barth

Bien Vu! · U tout petits · U Les Saveurs · Les Produits U · U Cuisines & Découvertes · U écologique · By U · U bio

Centre commercial la Savane - St-Jean
Tél. : 05 90 27 68 16
le magasin est ouvert du Lundi au Jeudi de 8h à 13h et 15h à 20h
les Vendredi et Samedi de 8h à 20h et le Dimanche de 9h à 13h et 16h à 19h

Une île tropicale, des cyclones

1995 : Luis, «l'ouragan du siècle»

n°167

ST. BARTH.

Ouragan Luis

St-Barth va s'en sortir

The island will recover

La semaine précédant le passage de Luis, le Journal de Saint-Barth montrait la joie des surfeurs de l'île, ravis des rouleaux causés par le passage du cyclone Iris, auquel Saint-Barthélemy avait échappé de justesse. Avec Luis, l'île n'a pas eu cette chance. Le 4 septembre 1995, le cyclone qui a déjà atteint le stade d'ouragan de classe 4 remonte de la Guadeloupe et fonce droit sur Saint-Barthélemy. Dès la fin de soirée de ce lundi, les hostilités commencent. Pendant près de 36 heures, les vents dépasseront sur l'île les 200 km/h, forçant toute la population à faire le dos rond, cloitrée à l'intérieur des habitations. Certaines ne tiendront pas et des maisons partiront à la mer, les côtes étant harcelées par des vagues de plus de sept mètres. Miraculeusement, aucun décès ne sera déploré. Dès la fin de cette folle semaine, les travaux débuteront pour redonner à Saint-Barthélemy tout son lustre. Et permettre l'accueil des visiteurs à l'ouverture de la saison touristique, quelques semaines après.

n°167

Luis

Chronologie d'une catastrophe

Lundi 4 septembre

Votre piscine en formes libres sans liner

n°167

VIE LOCALE

Les secours s'organisent

Saint-Barth en état de choc

n°180

ST. BARTH.

Pari tenu: les hôtels sont prêts pour la saison

Hotels are ready for the season

Il y a des situations où l'on est loin et où l'on voudrait être plus proche des siens.

Pour vos besoins de transfert d'argent, faites confiance à Western Union.
Vous recevrez un service rapide, pratique et fiable.

WESTERN UNION

Disponible chez : CARIBBEAN FINANCIAL NETWORK
Centre commercial La Savane Saint Jean - 97133 Saint-Barthélemy

© 2012 Western Union Holdings, Inc. Tous Droits réservés.

Bien sûr, la vie d'une île de la Caraïbe est rythmée par les cyclones. Chaque année, de juin à novembre, Saint-Barthélemy retient son souffle. Par crainte de subir la colère d'un ouragan dévastateur. A l'instar de Luis, «l'ouragan du siècle», qui a dévasté l'île en 1995. Il y eut depuis José, Omar, Earl... A chaque fois, le Journal de Saint-Barth s'est appliqué à faire le bilan des dégâts. Et à témoigner des efforts accomplis pour les réparer.

n°371

le Journa
de Saint-Barth

N° 371 - Mercredi 27 octobre 1999 - Thursday October 27, 1999 'Chaque semaine, toute l'actualit

José, le déluge....

Une semaine après le passage de l'ouragan, Saline est toujours sous l'eau. (Photo : Aliz

Avec quatre cyclones en cinq ans, Saint-Barth n'aura pas été épargnée, en cette fin de deuxième millénaire, par les [illegible] de mètres cubes d'eau qui ont trouvé leur chemin là où ils le pouvaient. Pour les plus chanceux en dévastant leur jardin, pour ser contre leurs murs. Pas un ancien ne se souvient d'avoir vu autant d'eau. Dans l'ensemble, à part quelques grincements de cants, pa quelques-- tout leur st Une fois e

n°798

Actualités 2

Vigilance jaune sur les îles du Nord

Les îles du Nord ont été placées en vigilance météo de niveau jaune hier mardi en début d'après-midi. Cette fois, c'est d'une houle orientée de Nord à Nord-Ouest dont il faut se méfier. Cette houle qui s'est formée sur l'Atlantique ouest, au Nord des Bahamas, devait commencer à se propager sur les îles du Nord à compter de mardi soir. Le bulletin spécial de vigilance émis par Météo France à cette occasion fait état d'une houle longue de période de 14 secondes qui pourrait dépasser 2 mètres en cœur de journée et durer au moins 48 heures, jusqu'à vendredi. Les prévisionnistes [illegible]

Cyclone Omar : les dégâts estimés entre 750 000 euros et un million

Sophie Oliveaud, directrice des services techniques de la Collectivité finalisait hier mardi les premières estimations chiffrées de ce que vont coûter les réparations des dégâts du cyclone Omar sur les biens de la Collectivité. Opérations de réensablement des plages de Shell Beach et Grand Colombier comprises, elle estimait les dommages entre 750 000 et 1 million d'euros. La somme n'inclut en revanche pas la reconstruction du quai du bord de mer, déjà prévue au budget primitif

Pas de ponton pour la saison

Tous les moyens sont bons pour retirer les déchets jonchant l'eau du bassin portuaire

Risque après le passage du raz-de-marée de Pâques, le ponton du bord de mer a cette fois été bel [illegible] passagers [illegible]

Le trafic portuaire a repris

Le trafic portuaire a repris vendredi à 10 heures, s'agissant des liaisons avec Saint-Martin ; samedi, à 6 heures pour le port de commerce qui accueillait le Cap Camalle et le bateau de la CIN, dont les escales étaient initialement prévues un et demi jours plus tôt. L'accostage qui s'est déroulé sous le poids de la houle devrait être prochainement replacé. Il en va de même des deux bouées de cheval dont la première a littéralement disparu et la seconde a surfé jusqu'au quai d'Honoré où elle se trouvait jeudi matin. La bouée du pétrolier devait quant à elle reprendre sa place habituelle hier matin, après l'intervention du Bouffe. Il n'en va pas de même pour la station de carburant qui n'a pu être démontée avant l'arrivée phénomène et que la mer a [illegible] Dès lors le classement [illegible] il peut se des trois avant qu'une nouvelle soit réinstallée.

Les jardins détruits

Tout la végétation plantée autour d[illegible] bord de mer de la pharmacie au jardi[illegible] de la Collectivité n'en pâtit [illegible] arraché par la houle ou brûlée par les embruns il va falloir replanter. Quant aux arbre[illegible] principalement des cocotiers plantés en second plan, Sophie Oliveaud reste prudente : « ils semblent tenir, mais [illegible] y a que le temps qui nous dira s'ils [illegible] vraiment résistés.

e-mail : journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

n°798

Cyclone Omar :
Les dégâts estimés entre 750 000€ et 1M€

Le passage du cyclone Omar et la houle qu'il a engendré ont causé d'importants dégâts au port de Gustavia. Au total, les dégâts se chiffrent entre 750 000 et 1 million d'euros

n°797b

Cyclone Omar : le BILAN

n°891

Ouragan Earl

PEU DE DÉGÂTS, mais toute l'attention de l'Etat

Les dégâts causés par l'ouragan Earl passé en catégorie 2 et 3 dans la journée de lundi sont finalement restés modérés, mais les effets probables annoncés ont fait craindre le pire. Le chef de l'Etat a dépêché la ministre de l'Outre-mer Marie Luce Penchard pour constater les dégâts et assurer la population et les élus de la solidarité nationale. Lire page 2 et 3.

@TEC SERVICES

1000 RAISONS de nous faire CONFIANCE

LE SERVICE
LES PRIX
LES PRODUITS

Informatique
Bureautique
Téléphonie
TV & Audio
Vente & Maintenance

Revendeur Agréé
Microsoft CERTIFIED Professional
Distributeur agréé Canon
SAMSUNG
Authorized Dealer SONY
ASUS HEART OF TECHNOLOGY
TOSHIBA
hp

5, rue de St Thomas - La Pointe - Gustavia - St Barth
0590 27 15 07 - itec@itecservices.fr - www.itecservices.fr

On en parle aujourd'hui comme hier

1999 : Des inquiétudes qui ne datent pas d'hier

n°348

Développement

Saint-Barth s'est-elle trompée de route ?

Les constructions de commerces et de logements se multiplient actuellement à Gustavia.

Saint-Barth s'est-elle trompée de route ? La une du numéro 348 paru le 21 avril 1999 pose la question. Le rythme soutenu du développement de l'île, et en particulier celui de la délivrance des permis de construire, suscite des inquiétudes. Jusqu'où aller ? Saura-t-on empêcher la construction de trop ? Ces questions ressurgiront au fil des ans, à chacune des campagnes électorales, notamment.

Certains sujets ont toujours rempli les colonnes du Journal de Saint-Barth. Ils témoignent de préoccupations et de soucis qui, aujourd'hui comme hier, sont restés les mêmes, faute d'avoir trouvé de réponses définitives. Ainsi, quant à l'avenir de Saint-Barthélemy : l'île n'a-t-elle pas franchi le pas de trop dans le développement, s'interrogeait-on déjà il y a des années. Il en va de même pour la question de l'environnement. Hier aussi on constatait des dégradations, on pestait contre les voitures et on se demandait comment préserver le cadre naturel de Saint-Barthélemy.

n°12

Pour en finir avec la pollution

Verdir la politique et l'économie, prévenir plutôt que guérir

Il est généralement plus coûteux de dépolluer que de ne pas polluer. Et la dépollution n'est pas toujours possible: par exemple, nous ne savons pas enlever de l'atmosphère les oxydes de soufre et d'azote que nous y mettons.

Quelquefois, nous ne savons même pas comment éviter de polluer avec telle ou telle activité. Comment brûler du pétrole ou du charbon sans émettre du gaz carbonique?

aux activités de l'environnement ont dégagé un excédent commercial de 6,2 milliards de francs en1998 contre 4,9 milliards en 1987.

C'est dans le domaine de l'eau que l'ingénierie-environnement est la plus performante avec un chiffre d'affaires à l'exportation de 470 millions (hors hydro-énergie) en 1987. La France est le troisième exportateur mondial en ce

des motifs écologiques qui quent de devenir un "mu pour les transporteurs aéri au vingt-et-unième siècle.

Les deux membres cercle de qualité aérien f figure de précurseurs (fac l'Europe qui ne se décide encore à fixer des normes pollution.

L'avion propre est pour bientôt?

n°228

Circulation: ça coince!

Dans Gustavia, la circulation devient de plus en plus difficile.

La rue du Centenaire

primitif (lire 35B n°197). "Cela implique la routes et la construction de trottoirs."

Des biologistes à Saint-Barth

n°243

Vers une réhabilitation des étangs?

Que faudrait-il faire pour remettre en état les étangs de Saint-Jean et Cul-de-Sac? C'est la question posée par la municipalité à trois scientifiques de l'Université des Antilles et de la Guyane qui sont venus voir sur le terrain ce qu'il était possible de faire pour réhabiliter ces étendues d'eau. Du 8 au 15 février, deux biologistes marins, Claude Bouchon et Max Louis, et un spécialiste de la végétation, Daniel Imbert, ont réalisé une "expertise" ayant "pour but d'établir un état des communautés biologiques ainsi que des baies voisines qui pourraient être touchées par leur réouverture à la mer".

L'expertise, rendue obligatoire en raison du classement des étangs par arrêté de biotope, consistait à établir un inventaire de la faune et de la flore dans les étangs et dans les baies voisines. Pendant une semaine, Claude Bouchon et Max Louis ont posé des filets dans les étangs et ont plongé sur les barrières récifales. Daniel Imbert a fait le tour des étangs inspectant les fonds et la végétation environnante.

A l'issue de leur travail, les scientifiques ont fait un premier bilan de leurs observations en compagnie de Michel Magras, l'adjoint en charge de l'environnement.

"L'étang de Grand-Cul-de-Sac paraît le plus équilibré des trois" a expliqué Max Louis. "C'est là que l'on trouve la plus grande diversité de population en raison sans doute de son ouverture sur la mer." A Petit-Cul-de-Sac par contre, les biologistes n'ont trouvé aucun poisson ce qui ne constituait pas, pour eux, une surprise dans la mesure où l'étang est généralement vide plusieurs mois par an et qu'il n'y a pas de communication avec la baie. L'étang de Saint-Jean semble quant à lui le plus équilibré en termes de peuplement avec une

présence en grand rapport aux autres grandes filets. S'agissant semble d'ores et déjà avec des barr à Saint-Jean et sont menacés par Ces destructions scientifiques, a ainsi à la pollut La pollution ne être l'un des pr tent les étangs

Grand Fond, décharge à béton

n°271

La côte de Grand Fond est désormais longée de blocs de béton cassé! (lire page 4)

SBSA
ST BARTH

FABRICATION ET INSTALLATION

Stores intérieurs sur mesures
Protection solaire
Store à bras
Micro-perforés
Moustiquaire
Protection cyclonique
Store vertical à guides
Volet roulant

Tél : 0590 52 48 17 - Email : info@s-b-s-a.com

Nous les avons découverts les premiers

En 21 ans, bien des talents ont émergé sur l'île. Et certains se sont affirmés ensuite comme les meilleurs français, voire mondiaux, de leurs disciplines. Le plus souvent, le Journal de Saint-Barth a eu le privilège de les découvrir les premiers.

2001 : Antoine Questel champion de France Junior

Il pose fièrement à côté de son flotteur - mais encore un brin timide - à la une du numéro 469, paru le 8 novembre 2001. Quelques jours plus tôt, Antoine Questel a décroché le titre de champion de France de planche à voile en catégorie junior. Depuis, le rider de Saint-Barth a intégré le circuit professionnel PWA. En 2012, en slalom, il a terminé au 14e rang mondial, après une 12e place en 2011.

En haut de g. à dr.: Thierry Lhinares, Jean-Paul Marty, Jean-Luc Garraud, Patrick Renaud, en bas, de g. à dr.: Patrick David Jeandon, Fillou, Daniel Pol, un joueur non identifié, Didier Agad.

Antoine Questel (à gauche) et Michel Maurel s'entraînent pour le championnat national.

n°14

Hélène Puren

Dans la tourmente du Fun Door de Bercy

Elle est la meilleure windsurfeuse des Iles du Nord. Elle glisse sur tous les plans d'eau de St Barth, chaque après-midi; dès que le vent est là, après son travail chez François plantation qui la sponsorise. Elle a signé l'an dernier le Super

En Octobre dernier, pendant le championnat et la coupe de France, elle obtient une bonne place qui lui donne accès à l'épreuve la plus folle de la saison: la fameuse Fun Door de Bercy qui vient de se terminer. Véritable show du Windsurf se déro-

Ces jeux du st tique attirent les t magazines, les sta spécialité qui y sont sous contrat (de 70.000F) et peuvent ter des primes aux allant de 25 à 60.000 Du côté amat

Fun en Guadeloupe, s'est lant sur un bassin artificiel

n°19

La valeur n'attend pas le nombre des années

Mario Lédée, dix sept ans, est un surfeur de grand talent. Cette année, il est déjà champion de Guadeloupe, avec mille points d'avance sur ses adversaires, à une seule compétition de la fin du championnat.

En 1989, alors âgé de quatorze ans, il fait ses débuts sur les vagues et, quelques mois plus tard, participe à sa première compétition, les Dom-Tom à la Réunion, où il finit quatrième en Junior. Depuis, son palmarès ne fait que s'agrandir de glorieux résultats. En 1992, double champion Dom-Tom Junior et Open.

Mario Lédée.

En régional il a gagné tous les titres; maintenant, il ne lui reste qu'à se mesurer au championnat de France ainsi qu'aux compétitions internationales. Son coach et ami, Eric Chaumont, se bat lui aussi, mais après des sponsors pour récolter les fonds nécessaires aux déplacements du jeune athlète. "Plus que 20.000 Francs", nous a-t-il confié, afin de pouvoir présenter Mario au championnat de France en métropole"... Continuez à vous battre tous les deux, et rapportez-nous encore de beaux résultats: l'honneur sportif de l'île est entre vos mains...

Christian Laporte

n°214

Mario Lédée sur le podium

Mario Lédée (à gauche) a terminé troisième aux championnats de France de surf, une excellente performance qui devrait lui assurer une qualification pour les prochains championnats du monde (photo Yves Lacoste).

n°780

AG2R 2008 : UN CRU EXCEPTIONNEL

Deux Saint-Barth sur le podium

n°805

Dimitri Ouvré, CHAMPION d'Europe

Licencié du Reefer Surf Club de l'Ajoe et membre de l'équipe de [illegible] Dimitri Ouvré a remporté son premier titre de champion[illegible] premier double titre devrait-on dire. Par équipe [illegible] Eurojunior de Surf qui se sont déroulé[illegible] Retour sur l'événement en pa[illegible]

n°833

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 – Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

DEUX PODIUMS MONDIAUX pour deux de nos sportifs

A des milliers de kilomètres de distance et à une chiste Antoine Questel et le jetskieur Jean-Chris le second résident de Saint-Barth, ont décroché des championnats mondiaux. Lire page sports.

n°971

SPORTS

Charlotte Backovic brille aux Carifta Games de natation à Nassau

Sélectionnée en équipe de Guadeloupe, Charlotte Backovic du Saint-Barth Natation a décroché quatre médailles d'or. Une performance qui lui vaut de se hisser dans le top dix des nageuses françaises de 13/14 ans.

C'est à Nassau, aux Bahamas, que se sont déroulés du 12 au 15 avril les Carifta Games de natation, réunissant des nageurs de l'équipe de Guadeloupe, dont Charlotte Backovic du Saint-Barth Natation, mais aussi de la Martinique, de la Guyane, des Bahamas, de Trinidad et Tobago et de la Barbade. La Guadeloupe a remporté donc pour la deuxième année consécutive cette compétition devant les Bahamas et Trinidad et Tobago. Les nageurs de Guadeloupe ont raflé 63 médailles au total dont 25 en or, 19 en argent et 19 en bronze. Dans cette moisson, Charlotte Backovic s'est distinguée en glanant quatre titres dans la catégorie minime. Elle a rempor le 50m et le 100m na en explosant de 62 ce son meilleur temps de son sur cette di (1'00"16), ainsi que et 100m dos. Grâce à formances lors de ces Games, Charlotte s dans le top dix des n françaises de 13/14 ans

n°990

ACTUALITÉS

Surf : Elliot Ivarra remporte la finale européenne du Quiksilver King of the Grom

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex
ISSN : 1254-0110
Tél. : 05.90.27.65.19 - Fax : 05.90.27.91.60
journalsbh@orange.fr
www.journaldesaintbarth.com

Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise
Gérante et Dir. de la publication Avigaël Haddad
Rédacteur en chef Hugo Lattard
Commerciaux : Nabil, Avigaël Haddad
Maquettes : Agnes Emmanuelian nanasbh.com, Marie-Pier Pautrot Mapi
Imprimeur Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parurion. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.

POUR VOTRE COMMUNICATION
PROFITEZ DES PRIX FOUS FOUS DU JOURNAL DE SAINT-BARTH

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
votre hebdomadaire GRATUIT, pour tout savoir sur la vie de l'île

Journal de St Barth
BP 602
97098 St Barthélemy cedex
0590 27 65 19
0590 27 91 60

INFORMATIONS AUPRÈS DE
Avigaël : 0690 54 76 24
Nabil : 0690 77 00 70
commercialjsb@orange.fr

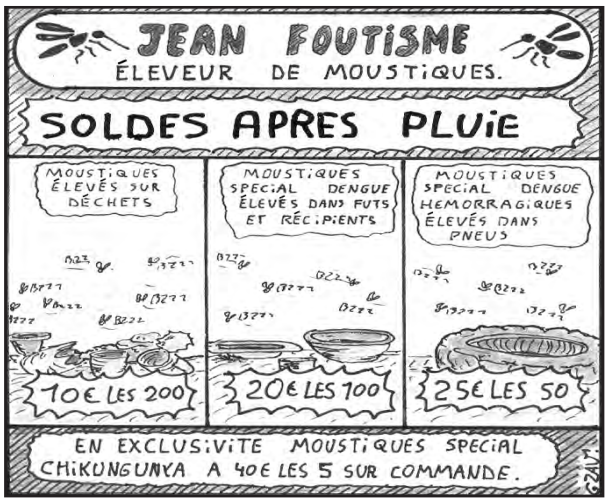
JEAN FOUTISME
ÉLEVEUR DE MOUSTIQUES.
SOLDES APRES PLUIE
MOUSTIQUES ÉLEVÉS SUR DÉCHETS
MOUSTIQUES SPECIAL DENGUE ÉLEVÉS DANS FUTS ET RÉCIPIENTS
MOUSTIQUES SPECIAL DENGUE HEMORRAGIQUES ÉLEVÉS DANS PNEUS
10€ LES 200
20€ LES 100
25€ LES 50
EN EXCLUSIVITE MOUSTIQUES SPECIAL CHIKUNGUNYA A 40€ LES 5 SUR COMMANDE.
GZAV

PROBLEMES DE SURPOPULATION ?
NON. NON PAS DU TOUT.
GZAV

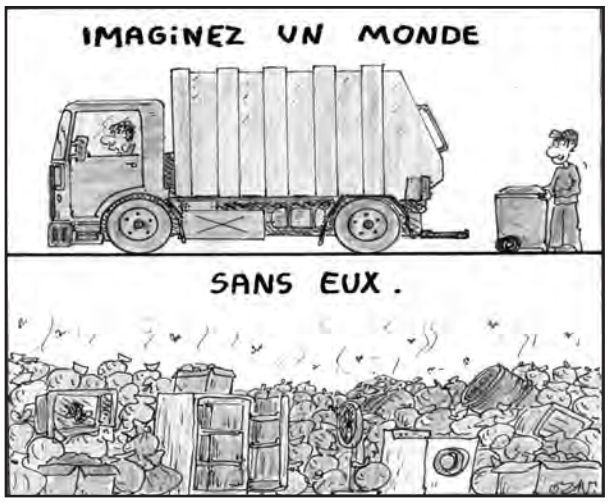
IMAGINEZ UN MONDE
SANS EUX.
GZAV

C'EST BON LES GARS. LES FÊTES SONT FINIES ON VA POUVOIR REINVESTIR LES ROUTES.
GN 07
GZAV

C.O.M : UN CHIEN DANS UN JEU QUILLES.
C'EST SUR QUE L'ON CONNAIT LA DIRECTION. MAIS ON SAIT TOUJOURS PAS OU ON VA ?
C.O.M
I ♥ ESBE
GZAV

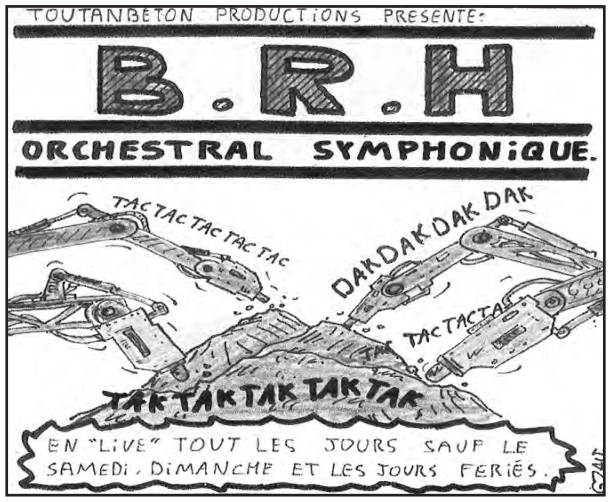
TOUTANBETON PRODUCTIONS PRESENTE:
B.R.H
ORCHESTRAL SYMPHONIQUE.
TAC TAC TAC TAC TAC
DAK DAK DAK DAK
TAK TAK TAK TAK TAK
EN "LIVE" TOUT LES JOURS SAUF LE SAMEDI, DIMANCHE ET LES JOURS FERIÉS.
GZAV

VIGNETTE 2009 AU STADE, DE LA RETICENCE.
VOUS FAITES DANS LA FRITE MAINTENANT?
OUAIS, DEPUIS QUE L'ON VEND DES FRITES ON A BEAUCOUP PLUS DE MONDE.
ET VOUS ARRIVEZ A VENDRE DES VIGNETTES
NON. JUSTE DES FRITES.
A LA BONNE VIGNETTE
PROMOTION SUR LES VIGNETTES 2009
5 VIGNETTES ACHETÉES 1 BOUTEILLE D'EAU OFFERT
GZAV

CA PEUT ARRIVER
PRÈS DE CHEZ VOUS.

MARCHANDS DE SOMMEIL.
COMMENT ÇA, 7300€ C'EST DE L'ABUS SI VOUS N'ÊTES PAS CONTENTS, VOUS POUVEZ ALLEZ DORMIR SUR LES PLAGES.
BEN AU MOINS J'AURAIS L'EAU
GZAV

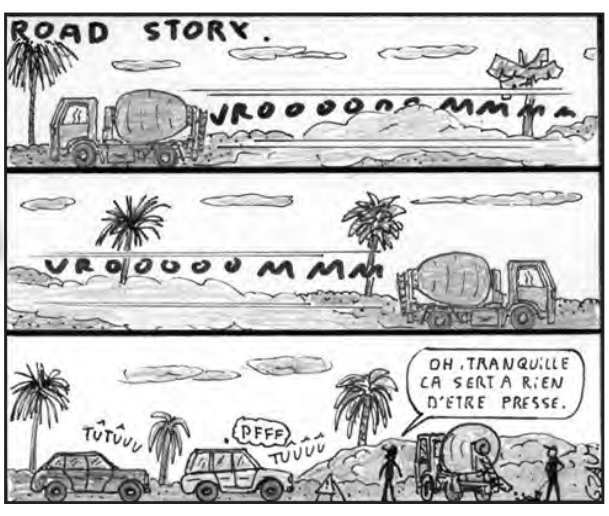
ROAD STORY.
VROOOOOOMMMM
VROOOOOMMMM
TUTUUU
PFFF
TUUUU
OH, TRANQUILLE ÇA SERT A RIEN D'ÊTRE PRESSÉ.

UNE DES CONSEQUENCES DE L'ILLETTRISME.
POUBELLE DE 6H A 8H TOUT LES JOURS SAUF DIMANCHE.
GZAV

BIENVENUE
AUX NOUVEAUX ARRIVANTS
COUT DE LA VIE ELEVEE
DES LOYERS EXCESSIFS
DES SALAIRES EN BAISSE
SANS LEADER PRICE
NI DE HALLE AUX VETEMENTS
ST BARTH LANTA
QUI RESTERA ?
GZAV

AU-DELA DES MURS.
HE BEN LOUIS, QU'EST CE QU'ILS FONT SUR TON BUS?
Y A DE PLUS EN PLUS DE MURS, IL FAUT BIEN QUE NOS TOURISTES VOIENT QUELQUE CHOSE.
TAXI
GZAV

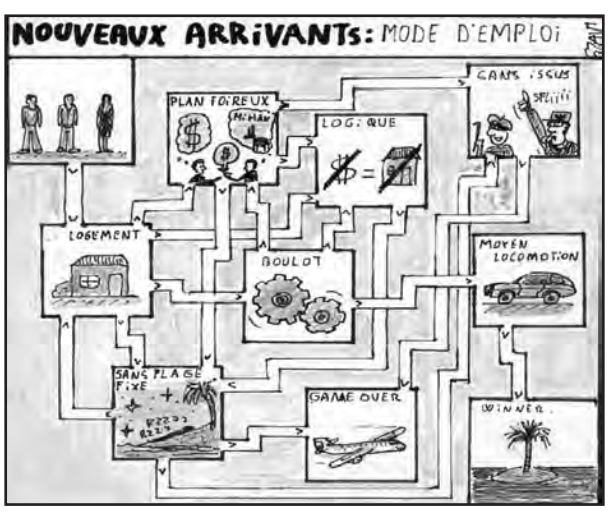
NOUVEAUX ARRIVANTS: MODE D'EMPLOI
PLAN FOIREUX
LOGIQUE
LOGEMENT
BOULOT
MOYEN LOCOMOTION
SANS PLAGE FIXE
GAME OVER
GZAV

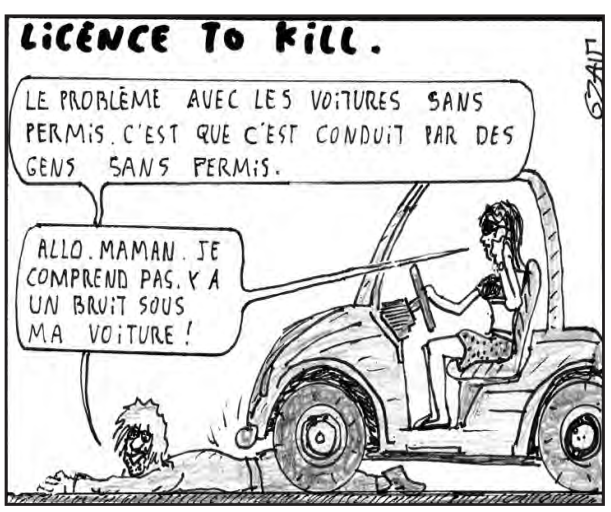
LICENCE TO KILL.
LE PROBLÈME AVEC LES VOITURES SANS PERMIS, C'EST QUE C'EST CONDUIT PAR DES GENS SANS PERMIS.
ALLO, MAMAN, JE COMPRENDS PAS, Y A UN BRUIT SOUS MA VOITURE!
GZAV

1000 numéros, 21 ans d'histoire du Journal de Saint-Barth

Alors propriété du groupe Hersant, imprimé sur les rotatives de France Antilles, le premier numéro du Journal de Saint-Barth est paru le 21 juin 1991. Daniel Ducharme en était le directeur de la publication. Et Georges Carrères le rédacteur en chef. Le Journal de Saint-Barth sort irrégulièrement, compte tenu des contraintes d'édition. Il ne prendra un rythme de parution hebdomadaire qu'en novembre 1992.

Fin 1993, Georges Carrères quitte le journal. Il est remplacé par un pool de rédacteurs, dont Philippe Hochart. Jusqu'à l'arrivée d'Yves Bourel, ancien rédacteur de Saint-Barth Magazine, en 1996.

L'année précédente, le Journal de Saint-Barth a été racheté par Daniel Ducharme, qui fonde la Société de Presse Antillaise. Bien qu'ayant changé de mains depuis, la Société de Presse Antillaise édite encore le Journal de Saint-Barth aujourd'hui. En 1995 également, l'impression est transférée à Sint Maarten, sur les rotatives du quotidien Daily Herald, d'où sortent depuis les exemplaires du Journal de Saint-Barth. Pour être distribué à Saint-Barthélemy, il voyage donc par bateau au départ de Saint-Martin. Chaque semaine, le jour de parution. En 2000, l'épouse de Daniel Ducharme, Eve, devient la directrice de publication.

En 2000, alors que se prépare la cinquième Transat AG2R, la Société de Presse Antillaise rachète le Journal de la Transat, créé par Stéphane Bailly, en 1996. Le Journal de la Transat devient une publication associée au Journal de Saint-Barth. En novembre de cette même année, Pierrette Guiraute remplace Yves Bourel à la rédaction en chef. Elle y restera onze ans.

En janvier 2001, Eve Ducharme donne naissance au premier magazine 100% féminin de Saint-Barthélemy, Eve Magazine. Succès d'estime, le magazine ne sera publié qu'à cinq numéros.

L'arrivée d'internet par ADSL, en 2002, simplifie la réalisation du journal. Jusqu'alors, le Journal de Saint-Barth devait être bouclé avant 16h, chaque mardi, pour parution le mercredi. Le temps que le disque dur contenant l'édition de la semaine soit envoyé par bateau à Sint-Maarten, où se faisait la maquette, pour être transmise à l'impression. Avec l'ADSL, le meilleur débit de connexion permet d'envoyer la maquette directement à l'impression par mail. Le journal gagne du temps et la possibilité de réaliser des «dernières minutes».

En 2002 toujours, la Société de Presse Antillaise est rachetée par Pierrette Guiraute et Marc Petit. Avigaël Haddad devient la directrice de publication du Journal de Saint-Barth. Cette nouvelle équipe donne naissance, au début de la saison touristique, en 2003, au St-Barth Weekly, demi-frère anglophone du Journal de Saint-Barth. Le Weekly paraît chaque semaine pendant la saison touristique. En mai 2006, le Journal de Saint-Barth se dote de son propre site internet, sur lequel il est possible de télécharger l'édition de la semaine, de même que les archives des numéros précédents.

En décembre 2011, Pierrette Guiraute laisse la place à Hugo Lattard à la rédaction en chef.

Le Journal de Saint-Barth et les différents suppléments qui ont été édités par la Société de Presse Antillaise.

Notre imprimeur vous ouvre ses portes

Les presses du Daily Herald à Sint Maarten, impriment le Journal de Saint-Barth. depuis 1995. À gauche, Steven de Windt, directeur de l'impression.

Georges Carrères, rédacteur en chef du Journal de Saint-Barth de 1991 à 1993

«Je suis fier que les habitants de Saint-Barthélemy aient intégré ce journal à leur vie»

«Le Journal de Saint-Barth a 21 ans, une majorité bien assise. Il est né le 21 juin 1991, jour de l'été, de la conjonction de plusieurs facteurs. Le regretté Sony Brin était à l'époque correspondant du St Martin's Week à Saint-Barthélemy. Cela ne le passionnait pas excessivement et il souhaitait se débarrasser de la charge. Daniel Ducharme, alors directeur du St Martin's Week, me contacta pour reprendre le flambeau. Je répondis négativement. A mon sens, Saint-Barth méritait bien plus que quelques articles épisodiques dans un journal sur l'île voisine. Je lui proposai plutôt la création d'un Journal de Saint-Barth. Daniel Ducharme n'était pas convaincu. «L'île est trop petite», répondait-il. «Il ne s'y passe pas grand chose. Et où allez-vous trouver les annonceurs pour faire vivre le journal ?» Je suis quelqu'un qui ne renonce pas à une idée quand il la trouve bonne. Et au bout de quelques mois d'obstination, il céda.
Homme de presse et de terrain, je fréquentais beaucoup le maire, alors Daniel Blanchard, et son équipe, avec qui j'avais noué des liens de sympathie. Lors de réunions à la mairie, je m'étais rendu compte que l'île manquait cruellement d'un document d'urbanisme. Pourquoi ne pas doter Saint-Barthélemy d'un Plan d'occupation des sols (POS)? Pourquoi ne pas expliquer son importance dans ce journal ? Aidés par trois experts en urbanisme, nous avons proposé ce POS, détaillé dans les colonnes du premier numéro. Cela fit l'effet d'une bombe. Et soumis à référendum local, le POS fut largement rejeté. Mais j'étais tout de même satisfait. Le Journal de Saint-Barth avait fait une entrée fracassante. Pour le pérenniser, je me suis démené sur tous les fronts, assistant à toutes les réunions, prenant des centaines de photos, entrant dans la vie des associations. Les portes se sont ouvertes peu à peu. Mon but était de faire un journal ouvert à tous. D'ouvrir à la saine curiosité les habitants de Saint-Barthélemy. Je suis fier qu'ils aient intégré à leur vie le Journal de Saint-Barth.»

Catherine Charneau, co-manager de l'hôtel LeVillage St Barth (St Jean)

Depuis le premier numéro, elle les a tous !

Dans les bureaux de l'Hôtel LeVillage St Barth (St Jean), tous les numéros du Journal de Saint Barth reliés en 36 volumes.

«Enfant, je collectionnais les timbres. Et cette collection de timbres, je dois encore l'avoir quelque part. Mais plus que le goût des collections, c'est mon intérêt, ma passion pour Saint-Barthélemy, pour cette île, qui m'a incitée à conserver tous les exemplaires du Journal de Saint-Barth. Je les ai tous, depuis le premier numéro. Chaque année, je les fais relier par une amie professionnelle, Nicole Aussedat, qui fait cela avec beaucoup de talent. Il y en a aujourd'hui 36 volumes, que je garde dans une pièce climatisée, pour que le papier se conserve. C'est important, c'est l'histoire de l'île. Je trouve que c'est très important de conserver la mémoire de cette histoire. Le Journal de Saint-Barth lui-même joue un rôle crucial. Il permet d'exprimer tous les points de vue. De créer un débat. Et le débat, on en a besoin. Parfois, des gens viennent me voir pour consulter des anciens numéros du Journal de Saint-Barth. Notamment pour des histoires de terrain, ils veulent voir ce qui s'est dit en telle année, ce qui s'est décidé.

Moi-même, je les consulte de temps en temps. C'est amusant de voir les débuts de certaines choses. Voir comment elles se répètent ou comment elles évoluent. Il y a des rendez-vous, des gens que l'on retrouve, et que l'on voit un peu vieillir au fil de pages (rires).»

WIMCO Villas…

Creating Memorable Villa Vacations since 1983.

VILLA WV HCH
GUSTAVIA

Capri
VILLA HII PIC

St-Tropez
VILLA ACV LTI

Maui
VILLA EEI NAL

WIMCO

VILLA RENTALS AND REAL ESTATE SALES

0590 51 07 51 | frontdesk@wimco.com

US Office 401 849 8012 | www.wimco.com/sbh | info@wimco.com

Browse Villas in St Barts

ANGUILLA | BARBADOS | GRAND CAYMAN | MUSTIQUE | NEVIS | ST. BARTS
ST. MARTIN | TURKS & CAICOS | VIRGIN ISLANDS | MAUI | OAHU
CÔTE D'AZUR | PROVENCE | ST. TROPEZ | AMALFI COAST | CAPRI | TUSCANY | UMBRIA | GREECE
RIVIERA MAYA | CABO SAN LUCAS | PUNTA MITA | NANTUCKET